

Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90

par Garnett Picot

N° 116

11F0019MPF N° 116

ISSN: 1200-5231

ISBN: 0-660-95998-4

Prix: 5 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail

24-F, Immeuble R.-H. Coats, Ottawa, K1A 0T6

Statistique Canada (613) 951-8214

Télécopieur: (613) 951-5403

Vous pouvez vous procurer une copie du document par internet : (www.statcan.ca)

Juillet 1998

Le présent document s'ajoute à un document publié dans le *Canadian Business Economics*, automne, 1997. L'auteur remercie Wendy Pyper qui, comme à l'accoutumée, a accompli un excellent travail de recherche durant la préparation du présent article.

L'auteur assume seul la responsabilité des opinions dans le présent document qui ne représente pas nécessairement le point de vue de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

<i>I. Introduction</i>	<i>1</i>
<i>II. Données, période de référence et mesures de la dispersion des gains.....</i>	<i>3</i>
<i>III. Tendance de l'inégalité et de la polarisation des gains-travailleurs rémunérés</i>	<i>4</i>
<i>IV. Tendances de l'inégalité et de la polarisation des gains - Personnes en âge de travailler</i>	<i>17</i>
<i>V. Cause de l'écart de plus en plus prononcé entre les gains des jeunes et des travailleurs plus âgés : taux de rémunération ou nombre d'heures de travail?</i>	<i>23</i>
<i>VI. Conclusion</i>	<i>29</i>
<i>Bibliographie</i>	<i>38</i>

Résumé

De nombreux auteurs ont fait état de l'inégalité de plus en plus prononcée des gains d'emploi particulièrement chez les hommes. Le présent article enrichit notre connaissance des tendances de l'inégalité des gains en répondant à trois questions. Premièrement, comment l'inégalité des gains des personnes occupées a-t-elle évolué dans les années 90? Notre étude indique que, du milieu des années 80 au milieu des années 90, l'inégalité et la polarisation des gains ont à peine augmenté chez l'ensemble des travailleurs (hommes et femmes). La deuxième question a trait à l'incidence exercée sur l'inégalité des gains par la variation de la propension des Canadiens à occuper un emploi. Autrement dit, si nous nous concentrons sur l'ensemble des Canadiens en âge de travailler (ceux qui ont un emploi rémunéré et ceux qui n'en ont pas), quelles sont les tendances de l'inégalité? Nous constatons que l'inégalité des gains chez les personnes en âge de travailler a peu varié dans les années 80 et 90. Notre analyse tient compte de l'influence que la variation du ratio emploi-population et les tendances de l'inégalité chez les personnes occupées exerce sur l'inégalité des gains chez l'ensemble des personnes en âge de travailler. Cependant, la stabilité relative de l'inégalité des gains observée depuis le début des années 80 occulte un certain nombre de tendances compensatoires. Les gains de certains groupes de travailleurs (les femmes et les travailleurs âgés notamment) ont augmenté alors que ceux d'autres groupes (tout particulièrement les jeunes et les hommes) ont diminué. Le présent article met l'accent sur les tendances des gains chez les jeunes travailleurs et conclut que la baisse des gains annuels des jeunes hommes, notamment, est associée à une diminution de la rémunération horaire réelle.

Mots-clés : Inégalité des gains, rémunération des jeunes, polarisation

I. Introduction

De nombreux auteurs ont fait état de l'inégalité de plus en plus prononcée des gains d'emploi particulièrement chez les hommes (Myles, Picot et Wannell, 1988; Conseil économique du Canada, 1991; Morissette, Myles et Picot, 1994; Burbidge, Magee et Robb, 1993; Beach et Slotsve, 1994; Richardson, 1994). Certains ont aussi examiné divers paramètres de cette polarisation croissante des gains, y compris la diminution des salaires réel et relatif des jeunes travailleurs (Davis, 1992; Betcherman et Morissette, 1994) et la stabilité relative de la prime salariale liée au niveau de scolarité au Canada comparativement aux États-Unis (Freeman et Needels 1991; Bar-Or et coll., 1993; Morissette, Myles et Picot, 1994).

On admet généralement aujourd'hui que l'inégalité des gains, autrement dit, l'écart entre les gains des travailleurs faiblement et fortement rémunérés, s'est accentuée au Canada au cours des années 80. Cette tendance contraste avec celle de l'inégalité des revenus familiaux¹, qui a peu évolué (Beach et Slotsve, 1996). Le présent article a pour objet de faire le point sur l'inégalité des gains en étudiant les trois grandes questions que voici.

- 1) *Dans l'ensemble, comment l'inégalité des gains annuels des travailleurs rémunérés—hommes et femmes confondus— a-t-elle évolué au Canada au cours des années 90?* Les tendances observées sur le marché du travail en ce qui concerne les hommes et les femmes diffèrent tellement qu'il est légitime d'analyser ces deux groupes séparément. Par conséquent, nombre de chercheurs présentent des résultats distincts pour les hommes et pour les femmes (p. ex., Beach et Slotsve, 1996) et notent que l'inégalité des gains ne cesse de s'accroître chez les hommes. Cependant, on ne peut tenir compte du fait que cette inégalité est due en grande partie à l'existence de tendances contradictoires chez les hommes et les femmes si on n'étudie pas l'ensemble des travailleurs. D'autres auteurs observent que, si l'on considère l'ensemble des travailleurs rémunérés, l'inégalité et la polarisation des gains n'ont augmenté que légèrement (Wolfson, 1996b), voire nullement, à la fin des années 80 et au début des années 90 (Zyblock, 1996a). Selon l'OCDE (1996), si on limite l'étude aux travailleurs occupés à temps plein toute l'année, on constate que l'inégalité des gains annuels ne s'est pas accentuée depuis le milieu des années 80.

Notre étude indique que, du milieu des années 80 au milieu des années 90, l'inégalité et la polarisation des gains ont à peine augmenté, si tant est qu'elles l'aient fait, chez l'ensemble des travailleurs rémunérés. Au niveau agrégé, la répartition des gains annuels sur le marché du travail a varié assez peu au cours de la dernière décennie, observation en contradiction avec la perception générale selon laquelle l'inégalité et la polarisation ne cessent de s'accroître. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que cette situation est le résultat de plusieurs tendances contradictoires, dont certaines assez importantes. Durant la période étudiée, l'inégalité des gains s'est accentuée pour l'ensemble des travailleurs masculins. Les gains réels des hommes faiblement rémunérés ont baissé de 13 % durant les années 80 et de 9 % du milieu des années 80 au milieu des années 90, tandis que les gains des hommes

¹ Qui incluent non seulement les gains tirés d'un emploi, mais aussi les revenus provenant d'autres sources, comme les transferts gouvernementaux, les placements, les pensions, etc.

fortement rémunérés ont augmenté. Chez les femmes, l'inégalité des gains a peu évolué du milieu des années 80 au milieu des années 90.

- 2) *Quelle est l'incidence des modifications de la répartition de l'emploi au sein de la population sur l'inégalité et la polarisation des gains?* Pour répondre à cette question, il faut étendre l'analyse à toutes les personnes en âge de travailler. Se concentrer uniquement sur les travailleurs rémunérés (c'est-à-dire ceux qui occupent un emploi) empêche de tenir compte d'un aspect important de l'évolution du marché du travail, à savoir la variation de la propension des personnes en âge de travailler à avoir un emploi. La répartition des gains sur le marché du travail dépend de la variation non seulement du nombre d'heures de travail et de la rémunération horaire chez les personnes occupées, mais aussi de la proportion de la population qui est occupée. Si la répartition des gains des travailleurs occupés ne variait pas au cours du temps, mais que la part de la population qui possède un emploi diminuait, l'inégalité des gains augmenterait-elle? Les gains seraient concentrés sur un plus petit nombre de personnes (celles qui continuent à avoir un emploi). En ce sens, l'inégalité aurait augmenté. L'inverse pourrait se produire si le ratio emploi-population augmentait au lieu de diminuer au cours du temps. Pour tenir compte des effets de la variation des courbes d'emploi sur l'inégalité des gains, c'est-à-dire l'objectif de la présente section, il faut inclure non seulement les travailleurs rémunérés, mais aussi les personnes en âge de travailler dont les gains sont nuls.

Nous constatons que l'inégalité et la polarisation des gains chez les personnes en âge de travailler ont assez peu varié durant les années 80 et au début des années 90. Si variation il y a eu, il s'agirait plutôt d'une *diminution* de la polarisation durant les années 80 suivie par une stabilisation durant les années 90. La baisse observée durant les années 80 est liée à l'augmentation du rapport emploi-population chez les femmes. Cette stabilité globale est le résultat de tendances contradictoires, soit une accentuation de l'inégalité des gains chez les hommes et une réduction chez les femmes.

Si l'inégalité et la polarisation des gains ont peu varié les dix dernières années, pourquoi tant se préoccuper de la question? Parce que cette stabilité apparente masque les changements frappants que l'on observe depuis un certain temps sur le marché du travail. Les gains réels et relatifs de divers groupes ont changé considérablement. Il est généralement reconnu que, si l'on considère l'ensemble des travailleurs, les gains annuels moyens ont à peine varié au cours des années 80 et 90. Cependant, les gains réels des hommes faiblement rémunérés et peu spécialisés ont diminué de façon spectaculaire (p. ex., Kuhn et Robb, 1996), ainsi que ceux des jeunes travailleurs (de moins de 35 ans), particulièrement masculins (p. ex., Morissette, Myles et Picot, 1994). Ce recul affiché par les hommes est contrebalancé par la progression réelle des gains de la plupart des groupes de femmes, aussi bien celles faiblement que fortement rémunérées, des hommes fortement rémunérés et des travailleurs plus âgés. Néanmoins, les gains annuels des hommes demeurent supérieurs à ceux des femmes.

- 3) *La diminution des gains des jeunes se poursuit-elle durant les années 90 et est-elle soutenue par une baisse de la rémunération horaire ou du nombre relatif d'heures de travail?* La polarisation en regard du nombre d'heures de travail a joué un rôle important dans

l'évolution de l'inégalité des gains (Morissette, Myles et Picot, 1994; Morissette, 1995). La question qui se pose est celle de savoir si les jeunes travailleurs ont fait face à un rajustement relatif de leur rémunération ou de leur nombre d'heures de travail.

La présente étude donne à penser que les gains annuels réels des jeunes (particulièrement les jeunes hommes) ont diminué principalement durant la récession de 1981-1982. Malheureusement, ces gains ne se sont pas redressés durant la période de croissance économique qui a suivi, puis ont baissé de nouveau durant les années 90. À noter, toutefois, que, contrairement à ce qu'on observe pour la population dans son ensemble, la diminution des gains des jeunes est liée en grande partie à la diminution de la rémunération horaire, plutôt qu'à la baisse relative du nombre d'heures de travail. On constate une tendance à la baisse de la rémunération horaire réelle des jeunes.

II. Données, période de référence et mesures de la dispersion des gains

La présente étude se fonde sur les données tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) pour certaines années entre 1975 et 1995. Les résultats sont présentés pour trois populations distinctes, à savoir 1) les personnes de 17 à 64 ans ayant un emploi rémunéré (c'est-à-dire toutes les personnes recevant un salaire ou un traitement positif au titre d'un emploi rémunéré, sauf celles qui tirent des gains d'un travail indépendant), 2) les travailleurs rémunérés occupés à temps plein toute l'année et 3) la population en âge de travailler, c'est-à-dire toutes les personnes âgées de 17 à 64 ans, qu'elles tirent ou non un revenu positif d'un emploi.

Les tendances des indices de l'inégalité des gains pour les population susmentionnées sont présentées pour la plupart des années comprises entre 1977 et 1995. Dans de nombreux cas, nous donnons les indices de dispersion pour toutes les années. Toutefois, comme l'inégalité des gains varie considérablement au cours du cycle économique, notre analyse porte sur des années pour lesquelles les taux de chômage sont grossièrement comparables, car nous voulons étudier la variation structurelle à long terme plutôt que la variation cyclique. Ainsi, nous présentons les résultats pour trois périodes, à savoir 1) de 1981 à 1989, années du cycle économique durant lesquelles le chômage a été le plus faible, 2) de 1984 à 1993, deux années venant chacune juste après un creux du cycle et 3) 1986 et 1995, afin d'inclure le point de données le plus récent. En ce qui concerne le chômage, ces paires d'années sont pratiquement identiques. Il se chiffrait à 7,6 % et 7,5 %, respectivement, en 1981 et en 1989, à 11,3 % et 11,2 %, respectivement, en 1984 et en 1993 et à 9,6 % et 9,5 %, respectivement, en 1986 et en 1995.

Nous nous fondons sur trois types distincts de mesures pour évaluer la dispersion des gains, à savoir 1) les indices globaux d'inégalité, 2) les indices de polarisation, qui montrent comment évolue la répartition des travailleurs selon le niveau des gains et 3) les indices de la variation des gains réels chez les travailleurs qui se situent au bas, au centre ou au sommet de l'échelle des gains.

Il existe de nombreux indices sommaires de l'inégalité des gains. Nous en avons choisi trois ici, parce qu'ils s'appliquent aussi bien aux personnes occupées qu'aux personnes dont les gains sont

nuls². Ces indices bien connus sont le coefficient de Gini, le (carré du) coefficient de variation (c.v.) et une mesure exponentielle. Chacun étant sensible à la variation d'une fraction particulière de la courbe de répartition des gains, ces indices fournissent une image plus complète si on les examine ensemble plutôt qu'individuellement. Le coefficient de Gini est sensible aux fluctuations survenant au centre de la courbe de répartition, le coefficient de variation, à celles survenant à l'extrémité supérieure de cette courbe, et la fonction exponentielle, à celles survenant à l'extrémité inférieure. Pour plus de renseignements, consulter Wolfson (1996b). Dans presque tous les cas, les trois indices produisent le même résultat général. Par souci de brièveté, nous ne présentons que les données concernant le coefficient de Gini dans le corps du rapport. Les autres résultats sont présentés en annexe.

Comme indice de la polarisation, nous utilisons simplement la variation de la proportion de travailleurs dans dix catégories de gains. Cette méthode nous permet de déterminer si les proportions de travailleurs au bas et aux extrémités inférieure et supérieure de la courbe de répartition ont augmenté, tandis que la proportion de travailleurs situés au centre a diminué. Nous utilisons aussi l'indice de polarisation proposé par Foster et Wolfson. Nous ne nous appuyons toutefois pas sur certaines mesures de polarisation courantes, comme le ratio des gains du décile supérieur à ceux du décile inférieur, car elles ne s'appliquent pas à l'ensemble de la population en âge de travailler³.

Un moyen de cerner les tendances de la disparité des gains souvent plus efficace que les mesures d'inégalité et de polarisation consiste à se concentrer directement sur la variation des gains annuels réels des travailleurs qui se situent aux extrémités inférieure et supérieure de la courbe de répartition. En matière d'inégalité des gains, la question souvent débattue est celle de savoir dans quelle mesure les gains réels (et relatifs) des travailleurs situés au bas de l'échelle ont diminué. Pour répondre à cette question, il faut commencer par examiner les tendances des gains réels, en se servant de l'IPC comme déflateur.

III. Tendances de l'inégalité et de la polarisation des gains-travailleurs rémunérés

Variations des gains réels de l'ensemble des travailleurs rémunérés

Pour étudier les tendances en matière de dispersion des gains, il est essentiel d'examiner la variation des gains réels des travailleurs les mieux et les moins bien rémunérés. Il se pourrait que l'inégalité s'accroisse durant une période où les gains réels de tout le monde augmentent, donc où les pauvres ainsi que les riches deviennent plus riches. Cette situation diffère nettement

² Nombre d'indices de l'inégalité des gains sont fondés sur une formule qui nécessite le calcul du logarithme des gains. Or, si les gains d'un travailleur sont nuls, le terme est indéfini, car le logarithme de zéro est égal à l'infini. Pour éviter cette situation, nous nous appuyons sur des mesures qui n'incluent pas de terme logarithmique pour les gains.

³ Les indices de polarisation, comme le ratio des gains du décile supérieur à ceux du décile inférieur, ne sont pas applicables, car une très forte proportion de travailleurs au bas de l'échelle des gains se situe au même point de la répartition, c.-à-d. celui où les gains sont nuls. Comme peu de changements surviennent au bas de l'échelle, les indices axés sur ce dernier, comme le ratio D9/D1, ne sont pas informatifs. De surcroît, leur valeur serait indéfinie, puisqu'on diviserait par zéro.

de celle où l'inégalité des gains s'accroît parce que les gains réels des travailleurs les moins bien rémunérés diminuent, tandis que ceux des travailleurs fortement rémunérés augmentent. Le cas échéant, les riches deviennent de plus en plus riches, tandis que les pauvres continuent à s'appauvrir.

Par exemple, on sait que les gains réels des *hommes* faiblement rémunérés ont beaucoup diminué, alors que ceux de leurs homologues fortement rémunérés ont augmenté. Puisque les variations de la répartition des gains réels sous-tendent l'inégalité et la polarisation des gains, nous commençons par examiner ces variations. Plusieurs points deviennent alors évidents.

- *En ce qui concerne l'ensemble des travailleurs rémunérés (hommes et femmes confondus)*, peu de données indiquent que les gains des personnes situées à l'extrémité inférieure de la courbe de répartition ont diminué, alors que ceux des autres travailleurs ont augmenté. La croissance des gains annuels des personnes situées au bas de l'échelle est très sensible aux variations du cycle économique (annexe, graphique A-1). Les comparaisons entre années de récession et de croissance économique peuvent donc être trompeuses. En revanche, la comparaison des années pour lesquelles les taux de chômage sont similaires mentionnées précédemment donne peu de raisons de penser que la croissance des gains des travailleurs ayant les gains les plus faibles diffère significativement de celle des gains des travailleurs ayant les gains les plus élevés (graphique 1, tableau 1). Entre les deux premières paires d'années (de 1981 à 1989 et de 1984 à 1993), le taux de croissance des gains agrégés des travailleurs des deux déciles inférieurs était supérieur à celui des gains globaux des travailleurs rémunérés. Par contre, du milieu des années 80 au milieu des années 90, il a été légèrement plus faible. Peu de données donnent à penser que les gains des travailleurs des déciles inférieurs ont augmenté plus lentement que ceux des autres travailleurs (ou ont diminué).
- Ces résultats sont en contraste avec l'image que l'on obtient si on examine uniquement les points extrêmes des périodes et qu'on ne tient pas compte des variations cycliques. De 1981 à 1995, les gains moyens n'ont virtuellement pas changé, mais les gains des personnes situées dans la moitié inférieure de la courbe de répartition ont subi une baisse de l'ordre de 3,5 % à 11,4 % (selon le décile), tandis que ceux des personnes des deux déciles supérieurs ont affiché une hausse de l'ordre de 1,0 % à 5,5 %, chiffres qui témoignent manifestement d'une accentuation de la dispersion des gains. Cette situation a probablement deux causes. Premièrement, les années observées correspondent à des segments distincts du cycle économique. Deuxièmement, les gains des personnes du décile inférieur ont malgré tout baissé de 1994 à 1995, alors qu'à ce stade du cycle économique, on se serait attendu à les voir augmenter. Les données sur les faibles revenus reflètent cette situation. En effet, la proportion de faible revenu a augmenté en 1995, alors qu'en principe, elle aurait dû diminuer puisque cette année-là appartient à une phase expansionniste du cycle, même si la croissance économique a été assez faible. Donc, il se pourrait que des changements ayant une incidence sur la valeur de cette variable soient survenus en 1995.

Graphique 1 : Taux de variation des gains annuels, selon le décile, hommes et femmes, ensemble des personnes occupées

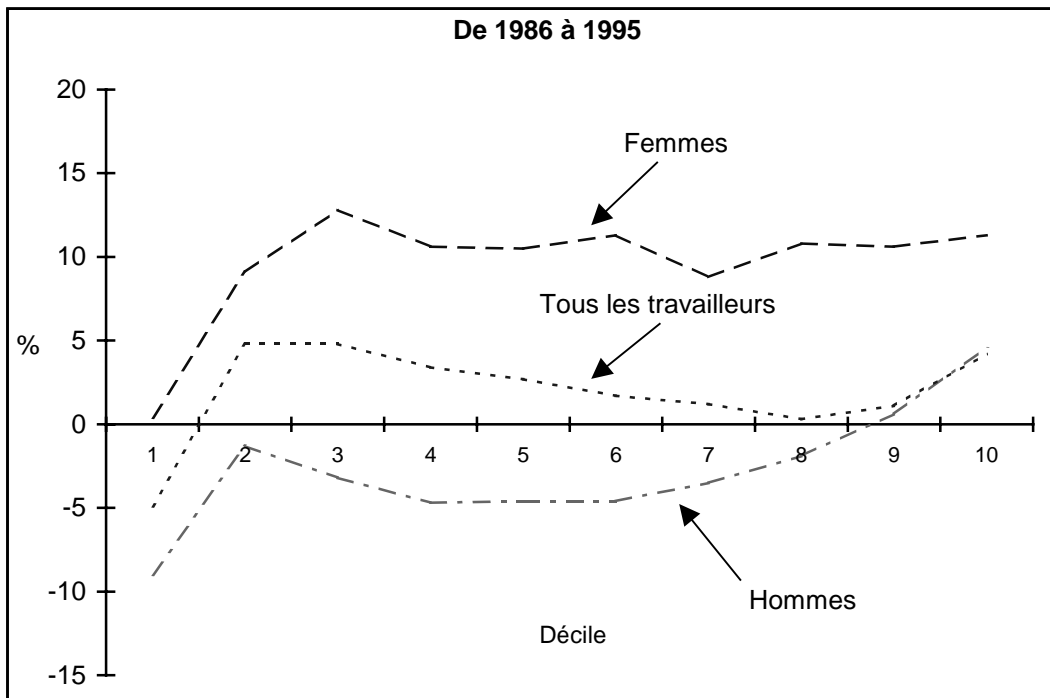
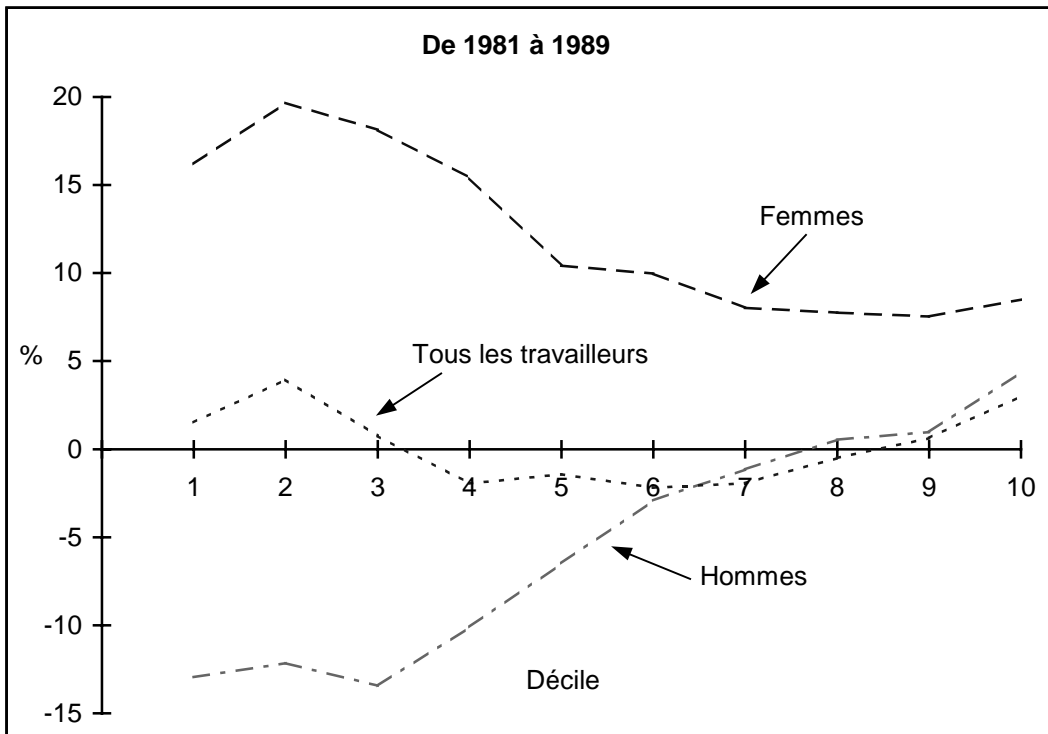


Tableau 1 : Taux de variation des gains annuels réels entre certaines années, selon le décile, ensemble des travailleurs rémunérés

Hommes et femmes							
Décile	Gains en 1981 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1981 à 1989	Gains en 1984 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1984 à 1993	Gains en 1986 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1986 à 1995	Taux de variation de 1981 à 1995
1	2,0 \$	+1,5 %	1,6 \$	+6,6 %	1,9 \$	-4,9 %	-11,4 %
2	5,5 \$	+4,0 %	4,8 \$	+4,2 %	5,3 \$	+4,8 %	-4,1 %
3	10,5 \$	+0,8 %	8,9 \$	+1,8 %	9,5 \$	+4,8 %	-5,0 %
4	15,8 \$	-2,0 %	13,7 \$	+2,9 %	14,5 \$	+3,4 %	-5,4 %
5	20,9 \$	-1,4 %	18,8 \$	+2,7 %	19,7 \$	+2,7 %	-3,5 %
6	25,8 \$	-2,2 %	24,1 \$	+2,4 %	24,9 \$	+1,7 %	-2,0 %
7	31,2 \$	-1,9 %	29,8 \$	+2,0 %	30,3 \$	+1,2 %	-1,7 %
8	37,3 \$	-0,5 %	36,2 \$	+1,7 %	37,1 \$	+0,3 %	-0,2 %
9	45,4 \$	+0,6 %	44,4 \$	+2,8 %	45,3 \$	+1,1 %	+1,0 %
10	65,3 \$	+3,0 %	63,1 \$	+7,2 %	66,1 \$	+4,2 %	+5,5 %
Tous les déciles	26,0 \$	+0,2 %	24,5 \$	+3,7 %	25,5 \$	+2,3 %	+0,1 %
Hommes							
Décile	Gains en 1981 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1981 à 1989	Gains en 1984 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1984 à 1993	Gains en 1986 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1986 à 1995	Taux de variation de 1981 à 1995
1	3,3 \$	-13,0 %	2,0 \$	-0,2 %	2,4 \$	-9,0 %	-31,7 %
2	9,7 \$	-12,1 %	6,4 \$	-3,2 %	7,4 \$	-1,3 %	-24,5 %
3	17,0 \$	-13,4 %	12,5 \$	-4,1 %	13,8 \$	-3,2 %	-21,6 %
4	23,7 \$	-10,1 %	19,1 \$	-4,0 %	20,5 \$	-4,7 %	-17,7 %
5	29,2 \$	-6,5 %	25,7 \$	-3,3 %	26,9 \$	-4,6 %	-12,3 %
6	34,0 \$	-2,9 %	31,8 \$	-2,5 %	32,6 \$	-4,6 %	-8,5 %
7	38,8 \$	-1,1 %	37,3 \$	-0,8 %	38,3 \$	-3,5 %	-4,7 %
8	44,4 \$	+0,5 %	43,2 \$	+0,5 %	44,3 \$	-1,9 %	-2,2 %
9	52,2 \$	+1,0 %	50,9 \$	+2,6 %	52,2 \$	+0,6 %	+0,5 %
10	73,2 \$	+4,3 %	70,2 \$	+9,3 %	74,4 \$	+4,6 %	+6,2 %
Tous les déciles	32,6 \$	-1,7 %	29,9 \$	+1,5 %	31,3 \$	-0,9 %	-4,8 %
Femmes							
Décile	Gains en 1981 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1981 à 1989	Gains en 1984 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1984 à 1993	Gains en 1986 (\$1993) (milliers)	Taux de variation de 1986 à 1995	Taux de variation de 1981 à 1995
1	1,3 \$	+16,2 %	1,2 \$	+15,3 %	1,5 \$	+0,4 %	+9,8 %
2	3,8 \$	+19,7 %	3,6 \$	+13,2 %	4,1 \$	+9,1 %	+17,1 %
3	6,7 \$	+18,1 %	6,6 \$	+9,1 %	6,9 \$	+12,8 %	+17,5 %
4	10,1 \$	+15,4 %	10,0 \$	+10,1 %	10,4 \$	+10,6 %	+13,6 %
5	14,1 \$	+10,4 %	13,6 \$	+11,3 %	14,2 \$	+10,5 %	+11,9 %
6	17,9 \$	+10,0 %	17,7 \$	+11,7 %	18,2 \$	+11,3 %	+13,4 %
7	21,7 \$	+8,0 %	21,8 \$	+10,4 %	22,7 \$	+8,8 %	+13,7 %
8	25,6 \$	+7,8 %	26,2 \$	+11,0 %	26,7 \$	+10,8 %	+16,1 %
9	31,4 \$	+7,5 %	32,3 \$	+11,4 %	33,2 \$	+10,6 %	+17,0 %
10	45,8 \$	+8,5 %	46,6 \$	+13,3 %	48,5 \$	+11,3 %	+17,9 %
Tous les déciles	17,8 \$	+9,5 %	18,0 \$	+11,7 %	18,6 \$	+10,6 %	+15,7 %

- Si on limite l'analyse aux *personnes occupées à temps plein toute l'année*, comme on le fait souvent pour supprimer l'effet de l'évolution des tendances concernant le travail à temps partiel, on constate que, durant les années 80, le sort des travailleurs les moins bien payés a été beaucoup moins bon que celui de leurs homologues mieux rémunérés⁴. Toutefois, même pour ce groupe, les gains réels des travailleurs faiblement rémunérés ont augmenté plus rapidement que ceux des autres du milieu des années 80 au milieu des années 90. Ces résultats donnent à penser que les tendances qui caractérisent les gains ont changé considérablement entre les années 80 et 90. Examinons maintenant séparément la situation des hommes et celle des femmes.
- *Dans le cas des hommes*, les riches deviennent plus riches, tandis que les pauvres s'appauvrissent davantage. On observe la tendance familière, autrement dit une diminution importante des gains réels des travailleurs les moins bien rémunérés, parallèlement à une augmentation de ceux des travailleurs fortement rémunérés. Ce phénomène se manifeste de façon frappante durant les trois périodes étudiées. Au cours des années 80, les gains des hommes occupés appartenant aux trois déciles inférieurs ont baissé d'environ 13 %, tandis que ceux des hommes occupés des deux déciles supérieurs ont augmenté de 1,0 % à 4,3 % (graphique 1, tableau 1). Un tableau similaire se dégage pour la période de 1986 à 1995, durant laquelle les gains des hommes du décile inférieur ont baissé de 9 %, tandis que ceux des hommes du décile supérieur ont augmenté de 5 %.
- Par contre, les *femmes occupées* de pratiquement tous les déciles de la répartition des gains ont vu augmenter leurs gains réels. Ceux des femmes situées à l'extrémité inférieure de la courbe de répartition ont augmenté fortement, particulièrement durant les années 90. Les gains réels des femmes appartenant à la moitié inférieure de la courbe de répartition ont augmenté de 10 % à 20 % durant les années 80, et de 0 % à 13 % du milieu des années 80 au milieu des années 90. Selon des études antérieures, cette croissance est liée en grande partie à l'augmentation du nombre de semaines de travail (Morissette, Myles, Picot, 1994).

Cette croissance des gains des femmes explique partiellement pourquoi l'écart entre les gains demeure stable pour l'ensemble des travailleurs. En effet, elle fait pendant à une diminution des gains des hommes à tous les niveaux de la courbe de répartition, sauf à l'extrémité supérieure (où aussi bien les gains des hommes que ceux des femmes ont augmenté). Par conséquent, quand on considère les gains de l'ensemble des travailleurs, la tendance varie peu d'un décile à l'autre (graphique 1). Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que, malgré la hausse des gains des femmes et la baisse de ceux des hommes faiblement rémunérés durant les années 80, les gains annuels des hommes demeurent nettement plus élevés que ceux des femmes. En 1995, les hommes du décile supérieur ont gagné, en moyenne, 78 000 \$, tandis que leurs homologues féminins n'ont gagné que 54 000 \$; en ce qui concerne le décile inférieur, les hommes ont gagné, en moyenne, 2 200 \$, tandis que les femmes ont gagné 1 500 \$ (en dollars de 1993).

⁴ Des données non présentées ici indiquent que, de 1981 à 1989, les gains annuels réels des personnes occupées à temps plein toute l'année (hommes et femmes confondus) ont *diminué* de 8 % environ pour les deux déciles inférieurs, alors qu'ils n'ont baissé que de 1 % globalement et ont augmenté de 2 % pour les deux déciles supérieurs. Cependant, de 1986 à 1995, on note une augmentation de l'ordre de 2 % à 20 % des gains des personnes appartenant aux quatre déciles inférieurs, comparativement à 3,7 % dans l'ensemble et à une hausse de l'ordre de 1 % à 5 % pour les quatre déciles supérieurs.

Tendances de l'inégalité des gains chez les travailleurs rémunérés

Les indices de l'inégalité des gains reflètent les tendances susmentionnées. Si on observe l'ensemble des travailleurs rémunérés⁵, mises à part les fluctuations cycliques, on constate que l'inégalité des gains s'est accentuée lentement durant les années 80 et au début des années 90. Le graphique 2 et le tableau A-1 montrent la valeur du coefficient de Gini, qui est l'indice d'inégalité des gains le plus fréquemment utilisé, pour la plupart des années observées. La variation cyclique est assez évidente. Si on compare les trois indices de l'inégalité des gains pour deux paires d'années (1981 et 1989, 1984 et 1993), on constate qu'ils n'augmentent que de 1 % à 3 %, variation très faible sur une période de huit à neuf ans. On note aussi très peu de changements au cours de la période la plus récente. Entre 1986 et 1995, deux années où les taux de chômage, de l'ordre de 9,5 %, sont comparables, le coefficient de Gini n'a pratiquement pas varié, se situant autour de 0,418. Toutefois, si la variation paraît faible pour la population de travailleurs dans son ensemble, on note une accentuation importante de l'inégalité des gains chez les travailleurs masculins, mais peu de changements chez leurs homologues féminins durant la période observée (graphique 2). La même tendance générale se dégage des résultats des deux autres mesures considérées ici, à savoir l'exponentielle et le c.v. (voir graphique A-2 en annexe). Néanmoins, les variations cycliques compliquent les comparaisons au cours du temps.

Détermination du coefficient de Gini en tenant compte de l'effet des variations cycliques

Un meilleur moyen de déterminer la tendance à long terme de l'inégalité des gains consiste à neutraliser l'effet des variations cycliques lors de la détermination du coefficient de Gini, puis à voir si l'inégalité a augmenté. Cette méthode comprend deux étapes. Nous nous servons du taux de chômage comme indicateur de cyclicité. D'autres auteurs ont mentionné la corrélation entre la variation cyclique du taux de chômage et les indices d'inégalité (p. ex., Beach et Slotsve, 1996). Cependant, le taux de chômage présente aussi une tendance à la hausse prolongée. Comme nous voulons neutraliser uniquement l'effet des variations cycliques, sans éliminer l'effet d'une hausse prolongée du chômage sur l'inégalité des gains, nous commençons par extraire la tendance temporelle à long terme du taux de chômage. Puis, nous nous servons de la variation résiduelle, qui reflète les variations cycliques, pour corriger la mesure du coefficient de Gini. Pour ce faire, nous calculons la régression du coefficient de Gini en fonction de la variable qui reflète les variations cycliques du taux de chômage, de variables régionales nominales et de variables annuelles nominales. L'équation de répression nous permet de calculer le coefficient de Gini sans variation cyclique. Des précisions figurent ci-dessous⁶.

⁵ Cette population inclut toutes les personnes de 17 à 64 ans dont le salaire ou le traitement est positif. Elle n'inclut pas les personnes tirant des gains d'un travail indépendant.

⁶ On détermine la tendance temporelle à long terme du taux de chômage en calculant la régression du taux de chômage sur une fonction quadratique du temps. On effectue le calcul pour cinq régions du Canada, en se servant de données pour la période de 1977 à 1996. Les variables de temps sont significatives dans la plupart des cas (tableau A-2). Les résidus (l'écart entre les taux de chômage estimé et réel observés pour une année particulière) servent de mesure de la variation cyclique du taux de chômage, après élimination de la tendance temporelle à long terme. Puis, on calcule la régression du coefficient de Gini (pour chaque région et chaque année) en fonction du taux de chômage résiduel, de cinq variables de région nominales et d'une variable nominale pour chaque année de 1976 à 1995 (tableau A-3). Les variables d'année nominales indiquent la

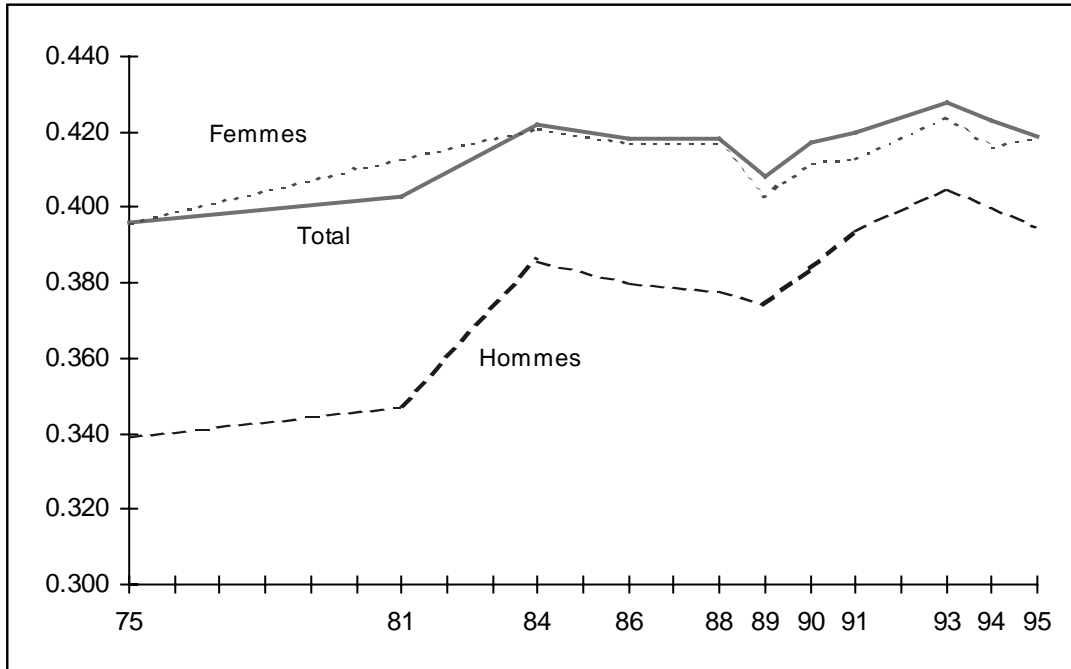
Les résultats (graphique 3) indiquent que, pour l'ensemble des travailleurs rémunérés, l'inégalité des gains s'est prononcée jusqu'en 1983, puis est demeurée constante. Chez les hommes, l'inégalité des gains a augmenté plus ou moins constamment à partir de 1977, année la plus reculée observée, mais il semble qu'elle se soit stabilisée depuis 1992. Le coefficient de Gini (sans variation cyclique) a augmenté de 18 % environ (de 0,331 à 0,390) de 1977 au début des années 90. Cette tendance bien connue soulève des inquiétudes, car les gains réels des travailleurs masculins faiblement rémunérés et, probablement, peu spécialisés ont diminué considérablement. En ce qui concerne l'ensemble des femmes occupées, l'inégalité s'est accentuée jusqu'au début des années 80, puis s'est stabilisée.

Tendances de la polarisation des gains chez les travailleurs rémunérés

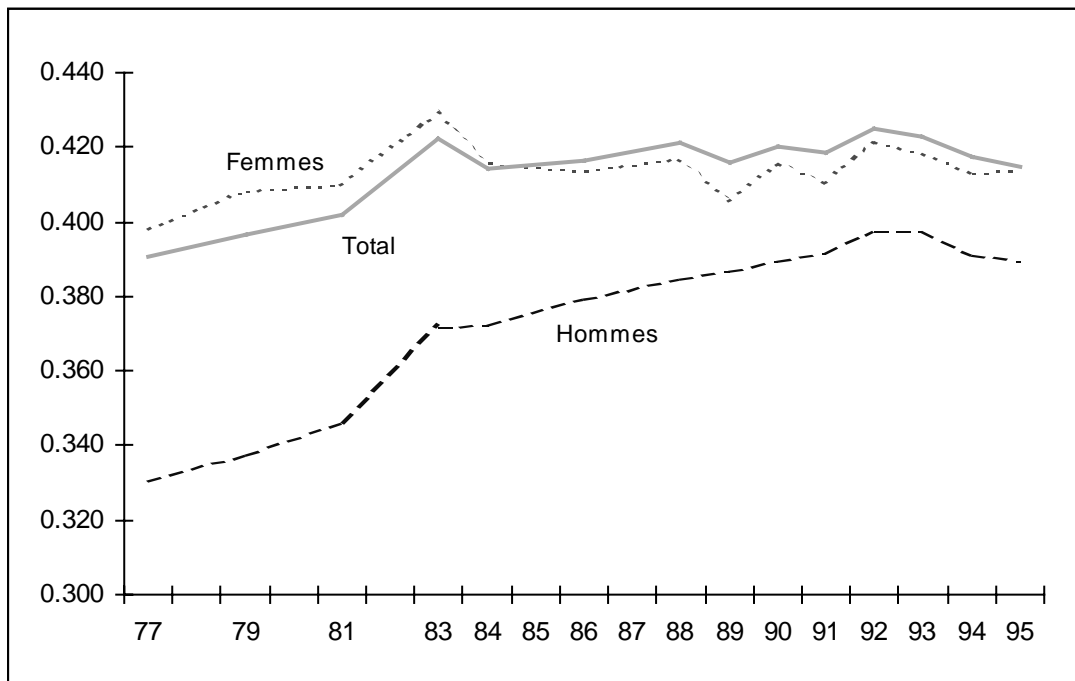
Le fait qu'on assiste à une concentration de plus en plus forte de travailleurs aux extrémités supérieures et inférieures de la courbe de répartition des gains ne signifie pas nécessairement que l'inégalité des gains s'accroît. Nous avons affaire ici à deux concepts distincts auxquels sont associées des mesures propres. Essentiellement, les mesures d'inégalité visent à évaluer les variations de la part des gains reçues par les personnes situées aux divers niveaux de la courbe de répartition. S'il se produit un transfert de gains, si bien que la part des personnes situées à l'extrémité inférieure de l'échelle augmente alors que celle des personnes situées au haut de l'échelle diminue, alors l'inégalité des gains s'accroît. En revanche, la polarisation a trait aux proportions de travailleurs qui se situent à l'extrémité inférieure, au centre et à l'extrémité supérieure de la courbe de répartition des gains. Si la proportion de travailleurs au centre de la courbe de répartition diminue (contraction de la classe moyenne) et que les proportions au haut et au bas de l'échelle augmentent, la polarisation s'accroît. Donc, grosso modo, les mesures de l'inégalité des gains ont trait aux modifications de la part des gains revenant aux diverses personnes, tandis que les mesures de polarisation visent les variations de la proportion de travailleurs aux divers niveaux de la courbe de répartition des gains. La mesure de l'inégalité consiste à déterminer si les conditions des travailleurs situés à l'extrémité inférieure (ou supérieure) de la courbe de répartition ont changé (en ce qui concerne les gains), tandis que la mesure de la polarisation consiste à déterminer s'il y a eu variation des proportions de travailleurs aux divers niveaux de la courbe de répartition. La distinction entre les indices de polarisation et d'inégalité est examinée plus en détails par Wolfson (1996b). Les tendances de la polarisation des gains ne reflètent pas nécessairement celles de l'inégalité des gains. Par exemple, selon des travaux préliminaires effectués par Wolfson et Murphy (1998), l'inégalité des gains a continué de s'accroître aux États-Unis de 1985 à 1995, mais leur polarisation a diminué.

tendance temporelle du coefficient de Gini, après neutralisation de la variation cyclique telle qu'indiquée par les taux de chômage résiduels. La valeur de la variable de taux de chômage résiduel est statistiquement significative, comme prévu, puisque l'inégalité s'accroît durant les périodes de récession. Pour calculer le coefficient de Gini en éliminant la variation cyclique, nous donnons simplement une valeur nulle à la variable de taux de chômage cyclique et nous calculons les valeurs annuelles du coefficient de Gini indiquées par les variables d'année nominales. Le coefficient utilisé pour les cinq régions correspond à la valeur pondérée des cinq coefficients, le poids étant la part de l'emploi total au Canada qui revient à la région.

Graphique 2 : Coefficient de Gini, travailleurs rémunérés, de 1975 à 1995



Graphique 3 : Coefficient de Gini après suppression des variations cycliques, de 1977 à 1995, travailleurs rémunérés



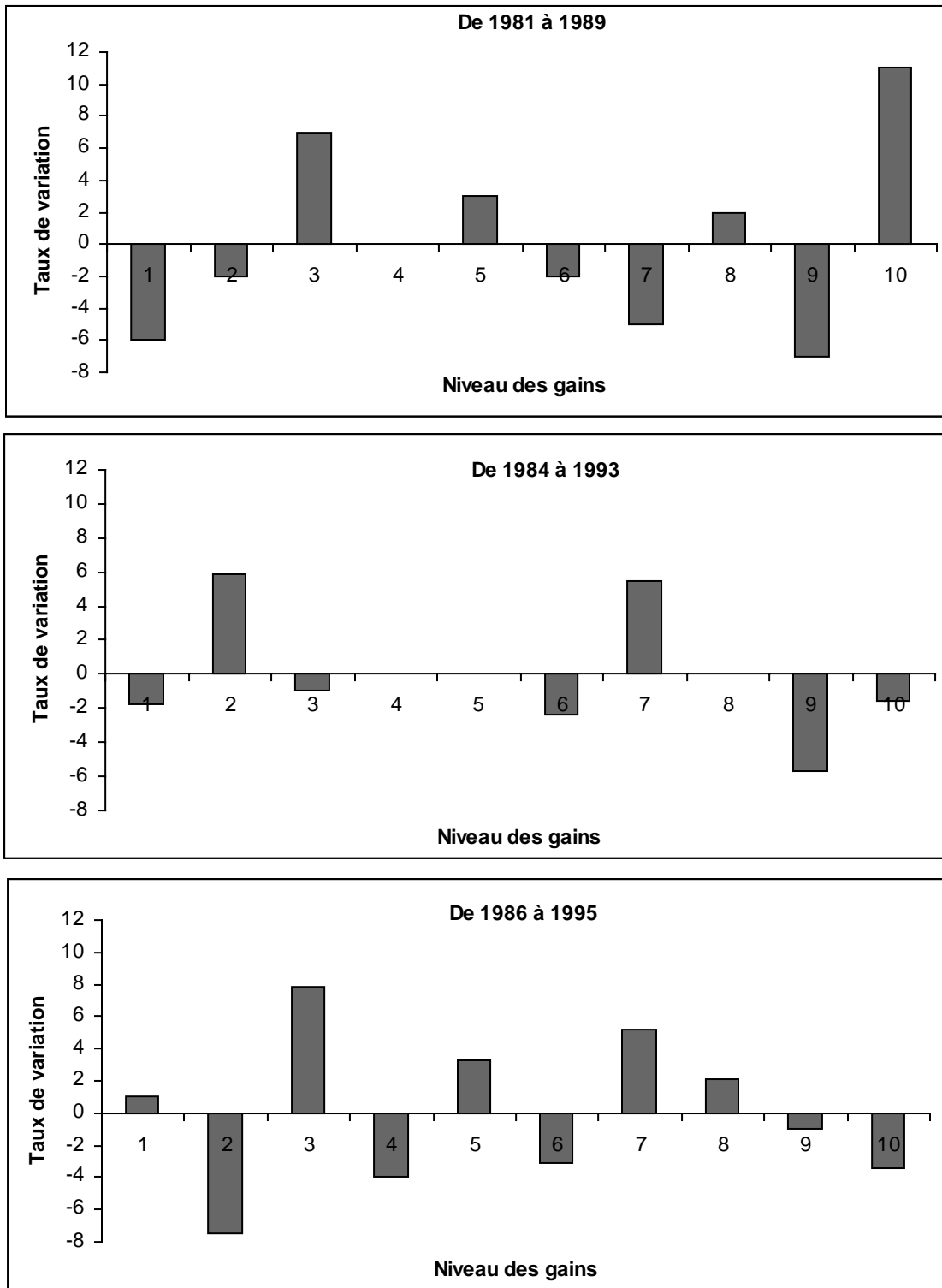
Ici, nous mesurons la polarisation des gains en divisant la courbe de répartition des gains en dix catégories approximativement égales, puis en déterminant simplement si la proportion de travailleurs dans chacune de ces catégories a varié au fil du temps⁷. Une augmentation de la polarisation serait associée avec une croissance de la proportion de travailleurs aux extrémités inférieure et supérieure de la courbe de répartition, et avec une diminution de cette proportion au centre de la courbe.

Pour l'ensemble des personnes occupés, on ne décèle aucune tendance évidente à la polarisation au cours des trois périodes que l'on estime correspondre à peu près à un même point du cycle économique (graphique 4). Le graphique illustre la *variation* de la proportion de travailleurs de 1981 à 1989, de 1984 à 1993 et de 1986 à 1995. Durant aucune de ces périodes, on ne constate une tendance manifeste à la « contraction de la classe moyenne » en ce qui concerne la répartition des gains. Toutefois, l'observation a trait à l'ensemble des travailleurs rémunérés. Si on limite l'analyse à des sous-ensembles particuliers de travailleurs, on note une tendance nette à l'accentuation de la polarisation durant les années 80, mais non durant les années 90.

- *Chez les personnes occupées à temps plein toute l'année*, on observe une intensification nette de la polarisation au cours des années 80, période durant laquelle la proportion de travailleurs classés dans le décile inférieur a augmenté de 15 points et celle des travailleurs classés dans les deux déciles supérieurs, de 10 à 20 points, mais la proportion de travailleurs situés au centre de la courbe de répartition a diminué significativement (graphique 5). Néanmoins, cette tendance ne se manifeste pas du milieu des années 80 au milieu des années 90. Durant cette période, on ne note aucune tendance nette à la polarisation.
- *Chez les hommes occupés*, la polarisation des gains s'est accentuée fortement durant les années 80, mais aucune tendance nette ne se dégage pour la période allant du milieu des années 80 aux années 90. Entre 1981 et 1989, la proportion d'hommes dans les deux quintiles inférieurs de gains a augmenté de 20 points, tandis que celle dans les deux quintiles supérieurs a augmenté de 44 points. Ces mouvements sont conjugués à une diminution importante de la proportion d'hommes dans les quintiles centraux de la répartition des gains (tableau 2). De 1986 à 1995, on ne note aucune tendance nette à l'augmentation ou à la diminution de la polarisation parmi ce groupe. Si on limite l'analyse aux hommes occupés à temps plein toute l'année afin d'éliminer les effets de l'évolution des gains des hommes occupés à temps partiel une partie de l'année, on constate que la polarisation est devenue plus prononcée durant les années 80 et, dans une moindre mesure, du milieu des années 80 aux années 90 (données non présentées).

⁷ La méthode est la suivante. Pour la période étudiée, nous répartissons les travailleurs en déciles pour la première année (année de référence) et nous déterminons la valeur monétaire correspondant aux points de démarcation des déciles. Puis, nous gonflons ces valeurs monétaires pour les années suivantes en nous servant de la variation des gains médians comme facteur de gonflement. Enfin, nous déterminons la proportion de travailleurs dans chacune des dix catégories (telles que définies par les points de démarcation gonflés) pour les autres années. Conceptuellement, cette méthode équivaut à calculer la proportion de travailleurs dans des catégories correspondant à un pourcentage déterminé du revenu médian. Nous nous servons de dix catégories plutôt que des trois utilisées le plus fréquemment simplement pour brosser un tableau plus détaillé de la variation de la répartition des travailleurs en fonction du niveau des gains.

Graphique 4 : Variation de la proportion de travailleurs classés dans les déciles inférieurs centraux et supérieurs de la courbe de répartition des gains, tous les travailleurs rémunérés



Graphique 5 : Variation de la proportion de travailleurs dans les déciles inférieurs, centraux et supérieurs de la courbe de répartition des gains, travailleurs rémunérés occupés à temps plein toute l'année

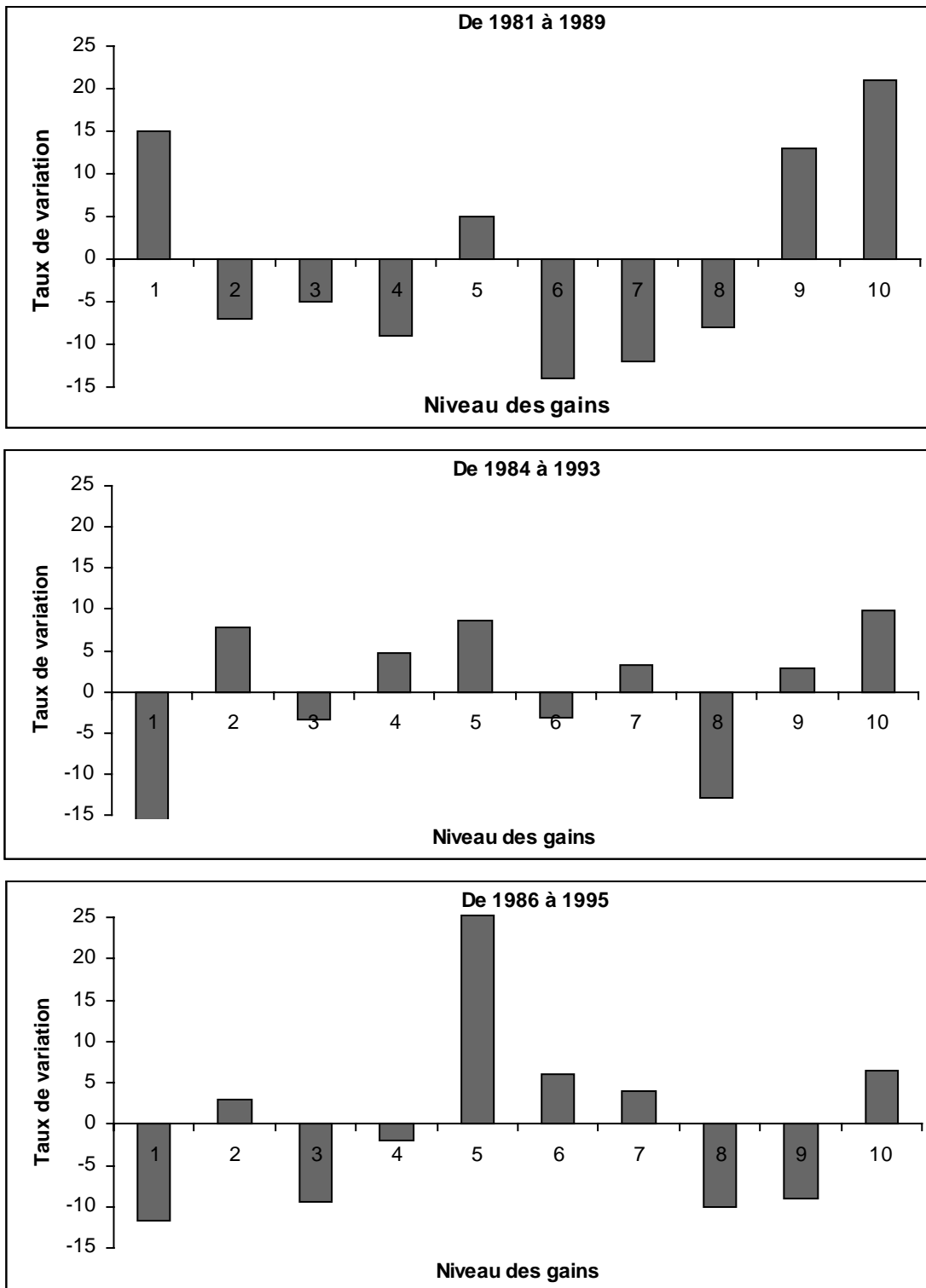


Tableau 2 : Variation de la proportion de travailleurs rémunérés classés dans les déciles inférieurs, centraux et supérieurs de la courbe de répartition des gains, de 1981 à 1989, de 1984 à 1993 et de 1986 à 1995

Niveaux des gains en dollars de 1981			
Personnes occupées	De 1981 à 1989	De 1984 à 1993	De 1986 à 1995
Hommes et femmes			
Moins de 2 200 \$	-6,0	-1,8	1,0
De 2 200 \$ à 4 618 \$	-2,0	5,9	-7,5
De 4 619 \$ à 7 637 \$	7,0	-1,0	7,8
De 7 638 \$ à 10 606 \$	0,0	0,0	-4,0
De 10 607 \$ à 13 515 \$	3,0	0,0	3,3
De 13 516 \$ à 16 420 \$	-2,0	-2,4	-3,1
De 16 421 \$ à 19 814 \$	-5,0	5,5	5,2
De 19 815 \$ à 23 755 \$	2,0	0,0	2,1
De 23 756 \$ à 29 500 \$	-7,0	-5,7	-1,0
Plus de 29 500 \$	11,0	-1,6	-3,4
Hommes			
Moins de 3 622 \$	10,0	-0,7	-4,8
De 3 622 \$ à 7 716 \$	10,0	1,9	7,7
De 7 717 \$ à 12 000 \$	5,1	1,9	-0,9
De 12 001 \$ à 15 426 \$	-10,8	-1,3	1,2
De 15 427 \$ à 18 356 \$	-15,0	-9,6	0,0
De 18 357 \$ à 21 000 \$	-15,3	10,1	0,0
De 21 001 \$ à 24 000 \$	-17,3	-12,8	-16,1
De 24 001 \$ à 27 664 \$	-10,7	-10,1	2,3
De 27 665 \$ à 33 440 \$	14,0	-10,3	-10,3
Plus de 33 440 \$	30,0	23,8	20,3
Femmes			
Moins de 1 500 \$	-4,0	0,0	9,7
De 1 501 \$ à 3 000 \$	-15,0	0,0	2,1
De 3 001 \$ à 4 842 \$	7,9	9,9	-13,1
De 4 843 \$ à 7 000 \$	4,1	-1,0	13,0
De 7 001 \$ à 9 265 \$	7,8	-5,0	-10,3
De 9 266 \$ à 11 500 \$	2,0	-1,1	14,1
De 11 501 \$ à 13 620 \$	9,0	9,0	8,5
De 13 621 \$ à 16 172 \$	-3,0	-2,2	-10,8
De 16 173 \$ à 20 568 \$	-4,0	-3,7	2,0
Plus de 20 568 \$	-4,0	-2,4	-9,8

Tableau 3a : Indice de polarisation de Foster-Wolfson

Année	Toutes les personnes occupées	Hommes occupés	Femmes occupées
1981	0,404	0,314	0,422
1984	0,452	0,375	0,459
1989	0,424	0,367	0,417
1993	0,464	0,412	0,466

Source : Zybblock (1996a)

- *Dans le cas de l'ensemble des femmes occupées, c'est l'inverse qu'on observe durant les années 80, puisque les proportions de travailleuses des déciles inférieur et supérieur ont diminué, tandis que celles des déciles centraux ont augmenté (tableau 2). Donc, la polarisation des gains a diminué, phénomène qui, dans une certaine mesure, a contrebalancé la tendance à la polarisation observée chez les hommes. Rappelons que les modifications de la polarisation des gains peuvent être sous-tendues par une variation soit du nombre d'heures de travail, soit de la rémunération horaire. Selon des travaux antérieurs (Morissette et coll., 1994), la diminution de la polarisation tiendrait en grande partie au fait que les femmes occupées à temps partiel travaillent un plus grand nombre d'heures. Si on ne tient compte que des femmes occupées à temps plein toute l'année, il semble que la polarisation a augmenté durant les années 80.*

Une autre méthode consiste à se servir de l'indice de polarisation mis au point par Foster et Wolfson⁸ (1993). Cet indice fournit un chiffre unique de polarisation. Pour l'ensemble des travailleurs occupés, l'indice augmente durant la période étudiée, affichant une hausse de 5 % de 1981 à 1989 et de 3 % de 1984 à 1993. Ces résultats laissent eux aussi entendre que la polarisation des gains s'est fortement accentuée chez les hommes durant les années 80, mais qu'elle a reculé légèrement chez les femmes (tableau 3a).

Les résultats varient légèrement selon le type de mesure. Globalement, la polarisation semble avoir augmenté un peu durant les années 80, mais ne pas s'être accentuée de façon significative du milieu des années 80 au milieu des années 90. Néanmoins, comme les indices de l'inégalité des gains, les données sur la polarisation donnent à penser que la situation des hommes et des femmes sur le marché du travail est très différente. Dans le cas des hommes, on note un accroissement spectaculaire de la concentration aux extrémités inférieure et supérieure de la courbe de répartition au cours des années 80, accroissement qui, dans une certaine mesure a continué à se manifester durant les années 90. Chez les femmes, l'inverse s'est produit durant les années 80, et la situation a peu évolué depuis le milieu de cette décennie.

Brièvement, pour l'ensemble des travailleurs rémunérés, l'inégalité et la polarisation des gains n'ont augmenté que lentement durant les années 80 et n'ont pratiquement pas varié du milieu des années 80 au milieu des années 90. Néanmoins, on note une accentuation considérable de l'inégalité des gains et, parallèlement, une diminution des gains réels, chez les hommes situés au bas de l'échelle des gains. L'inégalité des gains s'est également prononcée chez les femmes occupées à temps plein toute l'année durant les années 80, mais pas durant les années plus récentes (du milieu des années 80 au milieu des années 90). En ce qui concerne l'ensemble des femmes occupées, l'inégalité des gains a peu variée au cours des deux périodes et aurait plutôt diminué au cours des années 80.

Imaginons la courbe de répartition des gains comme une immense tente. Si nous ne laissons entrer dans cette tente que les personnes occupées au cours de la dernière décennie, nous

⁸ L'indice de polarisation de Foster-Wolfson est nul si tous les membres de la population ont le même revenu et est égal à 1 si la population est parfaitement polarisée. Pour une description plus détaillée, consulter Wolfson and Foster (1993). L'indice est $PFW = 2 * [2 * (0,5 - PART50 - GINI)] * (\text{médiane} / \text{moyenne})$, où PART50 représente la proportion de personnes dont les gains personnels se situent dans la moitié inférieure de la courbe de répartition.

observons de faibles variations de sa forme générale. Par contre, le mouvement à l'intérieur de la tente à mesure que les occupants changent de position est plus significatif. En effet, certains groupes de travailleurs ont progressé, tandis que d'autres ont vu s'affaiblir leur position relative. En général, les gains annuels relatifs des jeunes travailleurs, ainsi que ceux des travailleurs peu spécialisés et mal rémunérés ont diminué, tandis que les gains des travailleurs plus âgés, des travailleurs spécialisés bien rémunérés et des femmes ont augmenté. Mais, que se passerait-il si nous laissions entrer dans la tente les personnes sans emploi? Observons-nous alors une modification de la forme générale au cours du temps, à mesure que l'inégalité augmente ou diminue?

IV. Tendances de l'inégalité et de la polarisation des gains - Personnes en âge de travailler

Limiter la mesure de l'inégalité des gains à la population de travailleurs rémunérés ne permet de brosser qu'un tableau incomplet de la situation. Supposons que la conjoncture générale du marché du travail évolue de façon telle que la proportion de travailleurs occupés diminue. Le cas échéant, certains travailleurs occupés durant une période de référence antérieure auraient des gains nuls durant la période courante, ce qui risquerait d'accentuer l'inégalité des gains. Cependant, ces travailleurs seraient exclus des calculs fondés uniquement sur les travailleurs rémunérés. Par conséquent, on ne tiendrait pas compte de la variation de la proportion de personnes occupées (variation causée par la fluctuation des préférences des travailleurs ou de la demande de main-d'oeuvre). Or, la proportion d'hommes occupés a diminué, particulièrement durant les années 90. Le rapport emploi-population chez les hommes est passé de 72,8 % en 1976 à 71,4 % en 1989, puis a diminué fortement pour atteindre 65,4 % en 1995.

La situation inverse pourrait se produire si les chances d'emploi augmentaient et qu'une forte proportion de personnes travaillait. Certains groupes de travailleurs dont les gains avaient tendance à être nuls durant la période de référence antérieure occuperaient maintenant un emploi, peut-être faiblement rémunéré. En ne se fondant que sur la population de travailleurs rémunérés, on observerait une augmentation de l'inégalité des gains, à mesure que la proportion de personnes faiblement rémunérées augmente. Par contre, si on tenait compte de l'ensemble de la population, on constaterait que la disparité des gains diminue, car nombre de travailleurs passeraient de gains nuls à des gains faibles. Cela a été le cas des femmes, pour lesquelles le rapport emploi-population est passé de 41,7 % en 1975 à 53,7 % en 1989, puis s'est stabilisé à 52,1 % en 1995. L'inégalité des gains paraîtrait diminuer encore davantage si on examinait la population en âge de travailler plutôt que les travailleurs rémunérés.

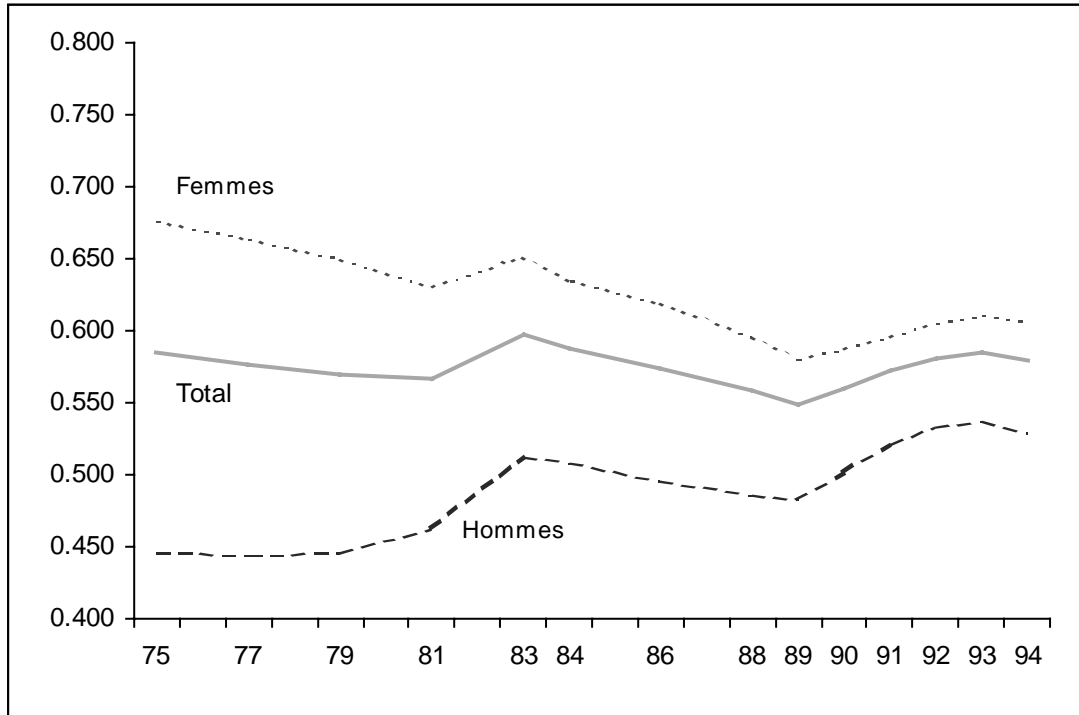
Les indices d'inégalité calculés pour l'ensemble de la population en âge de travailler permettent de répondre à une autre question posée implicitement à la section précédente. Quand on ne tient compte que des travailleurs rémunérés, on n'observe que la variation des gains des personnes qui ont un emploi. La présente section ajoute une autre dimension. Ici, on tient compte à la fois de la variation de la propension des personnes à occuper un emploi (rapport emploi-population) et de la répartition des gains (chez les personnes occupées). Ces paramètres ont tous deux une incidence sur les indices de la dispersion des gains.

Tendances de l'inégalité des gains

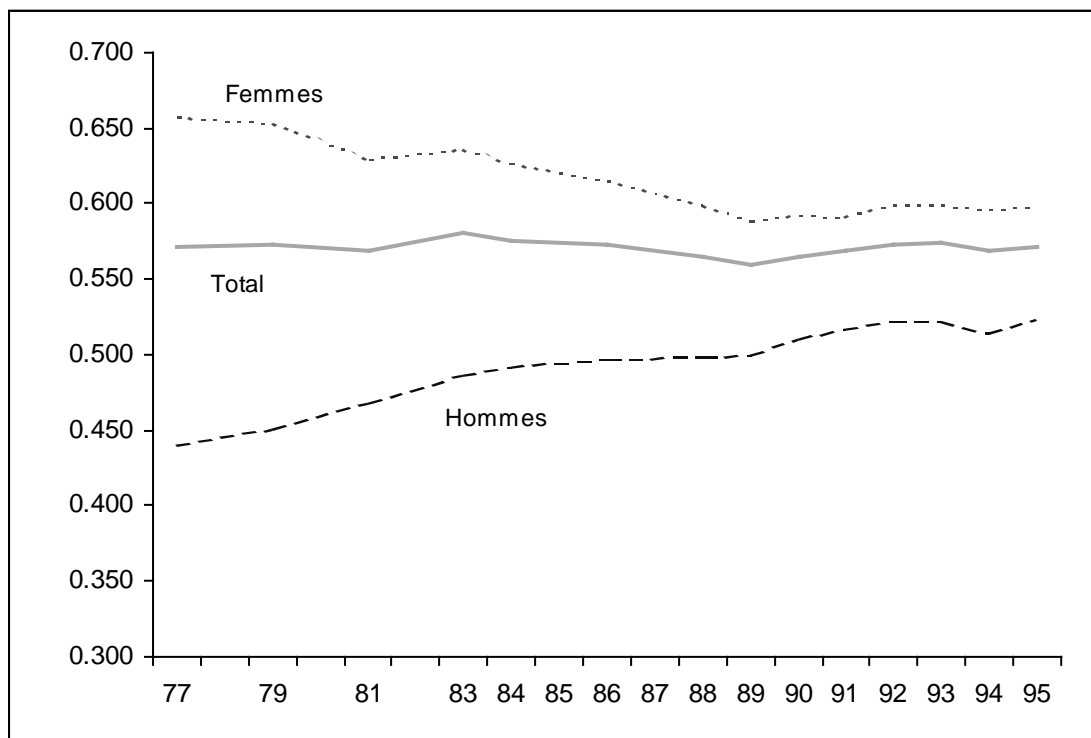
Les indices d'inégalité donnent à penser que, pour la population en âge de travailler dans son ensemble (personnes de 17 à 64 ans), l'inégalité des gains a peu varié et aurait plutôt diminué légèrement (graphique 6, tableau A-4). Par exemple, le coefficient de Gini a diminué de 3,2 % au cours des années 80, n'a pratiquement pas varié de 1986 à 1995 (de 0,573 à 0,578) et a effectivement varié fort peu de 1975 (0,585) à 1995 (0,578). Les variations cycliques manifestes du coefficient de Gini rendent difficile les comparaisons au fil des ans. Nous avons donc éliminé la composante cyclique en appliquant la méthode décrite à la section précédente. Nous avons obtenu ainsi un coefficient de Gini virtuellement constant pour l'ensemble de la population en âge de travailler durant toute la période étudiée, c'est-à-dire de 1977 à 1995 (graphique 7). Les autres indices d'inégalité produisent des résultats comparables (graphique A-3).

Cette stabilité globale est le résultat de deux tendances compensatoires. D'une part, l'inégalité des gains a diminué considérablement chez les femmes en âge de travailler, car un plus grand nombre de femmes font maintenant partie de la population active, les travailleuses faiblement rémunérées travaillent durant un nombre de plus en plus élevé de semaines par année et les gains moyens de l'ensemble des femmes ont augmenté. Le coefficient de Gini (après élimination des variations cycliques) a diminué de 9,9 % de 1977 à 1990 et est demeuré constant depuis. La stabilisation observée durant les années 90 est vraisemblablement liée au plafonnement du rapport emploi-population chez les femmes.

Graphique 6 : Coefficient de Gini, population en âge de travailler, de 1975 à 1995



Graphique 7 : Coefficient de Gini après élimination des variations cycliques, population en âge de travailler



D'autre part, l'inégalité des gains a augmenté chez les hommes en âge de travailler, car les travailleurs faiblement rémunérés sont occupés un moins grand nombre d'heures par semaine et de semaines par an, les gains moyens des travailleurs les moins rémunérés ont diminué et la proportion de travailleurs dont les gains sont nuls a augmenté, particulièrement durant les années 90. Le coefficient de Gini a augmenté plus ou moins continuellement de 1977 à 1995, la hausse se chiffrant à 18.9 %.

Tendances de la polarisation

Qu'indiquent les indices de polarisation utilisés antérieurement? Parmi les personnes en âge de travailler, les travailleurs qui se situent au bas de l'échelle de répartition des gains ont des gains nuls. La proportion de travailleurs dont les gains sont nuls a peu varié de 1981 (25,8 %) à 1995 (26,1 %) (tableau 3b). De nouveau, cette situation est le résultat de tendances compensatoires, à savoir une augmentation de la proportion d'hommes dont les gains sont nuls (liée en partie à la diminution du rapport emploi-polulation chez les hommes d'âge mûr) de 15,9 % en 1981 à 21,3 % en 1995 et une diminution de la proportion de femmes n'ayant pas de gains, proportion qui est passée de 35,7 % à 30,9 %. Donc, globalement, la proportion de personnes dont les gains sont nuls est demeurée relativement stable.

Depuis le milieu des années 80, d'aucuns se préoccupent de la « contraction de la classe moyenne », notion selon laquelle de moins en moins de personnes se situent au centre de la courbe de répartition des gains et de plus en plus aux extrémités. En ce qui concerne l'ensemble des personnes en âge de travailler, la fraction centrale aurait plutôt augmenté que diminué au cours des années 80. En suivant la même méthode que celle décrite précédemment (note de bas de page 7), on calcule la proportion de travailleurs dans huit classes de gains. Le graphique 8 montre que, durant les années 80, la proportion occupant le centre de la répartition (3^e et 4^e classes) a augmenté de 20 points environ, tandis que les proportions de personnes dans les classes inférieure et supérieure ont diminué. On note une tendance similaire pour la période allant de 1984 à 1993, mais, entre 1986 et 1995, toute tendance à la polarisation a disparu. Selon ces données, pour l'ensemble de la population en âge de travailler la polarisation des gains aurait diminué au cours des années 80 et varié très peu au cours des années 90.

Encore une fois, ces résultats reflètent des tendances contradictoires chez les hommes et chez les femmes. Durant les trois périodes étudiées, la polarisation des gains s'est accentuée chez les hommes en âge de travailler et a diminué chez leurs homologues féminins. Durant chaque période, la proportion d'hommes a augmenté dans les classes inférieure et supérieure de la courbe de répartition, mais diminué dans les classes centrales. Donc, il y a eu « contraction de la classe moyenne » chez les hommes en âge de travailler. Par contre, chez les femmes, c'est l'inverse qu'on observe. La proportion de femmes a diminué dans les classes inférieure et supérieure de la courbe de répartition, mais a augmenté dans les classes centrales. Il y a donc eu une « expansion de la classe moyenne » chez les femmes en âge de travailler (tableau 4).

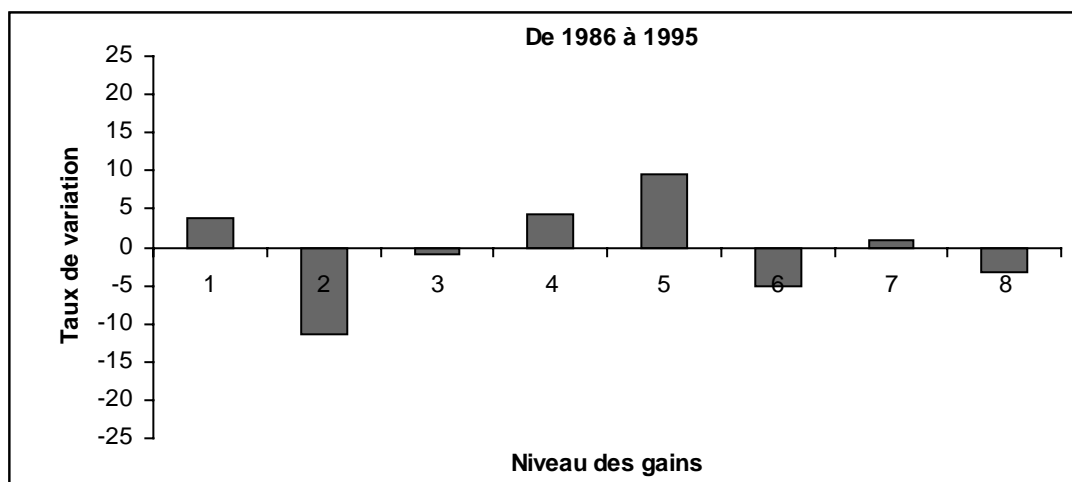
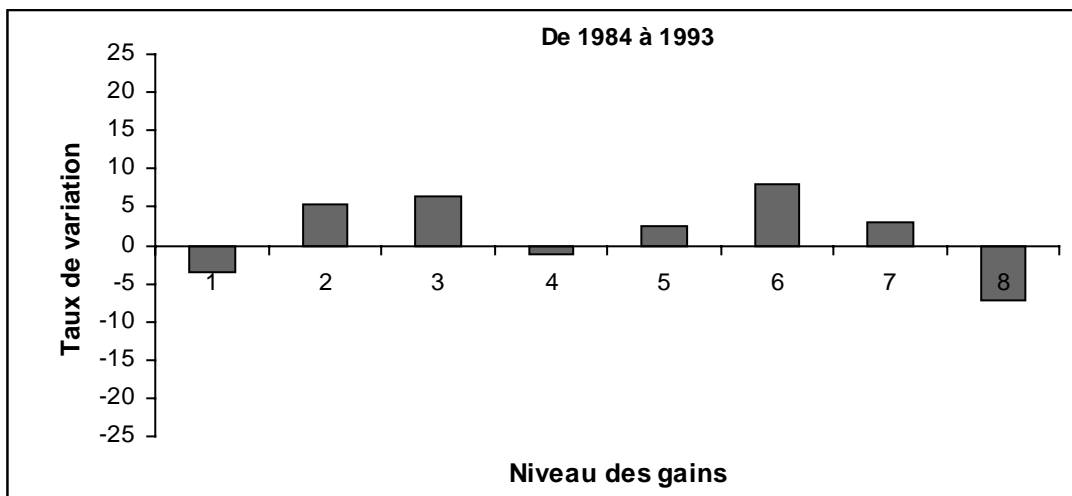
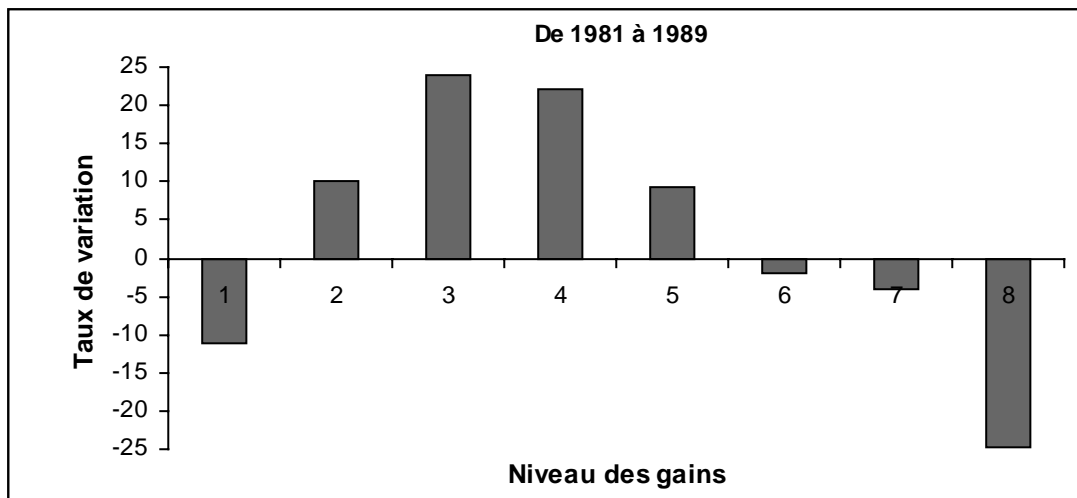
Tableau 3b : Proportion de personnes en âge de travailler (de 17 à 64 ans) dont les gains sont nuls

Année	Hommes et femmes	Hommes	Femmes
1981	25,8 %	15,9 %	35,7 %
1984	26,8 %	18,2 %	35,4 %
1989	22,2 %	16,2 %	28,0 %
1993	26,0 %	21,0 %	30,9 %
1995	26,1 %	21,3 %	30,9 %

Tableau 4 : Variation de la proportion de personnes en âge de travailler dans les classes inférieures, centrales et supérieures de la répartition des gains, de 1981 à 1989, de 1984 à 1993 et de 1986 à 1995

Niveaux des gains en dollars de 1981			
	De 1981 à 1989	De 1984 à 1993	De 1986 à 1995
Hommes et femmes			
Moins de 1 092 \$	-11,0	-3,5	3,8
De 1 093 \$ à 4 035 \$	10,0	5,3	-11,4
De 4 036 \$ à 8 008 \$	24,0	6,5	-1,0
De 8 009 \$ à 12 091 \$	22,0	-1,2	4,3
De 12 092 \$ à 16 000 \$	9,2	2,6	9,6
De 16 001 \$ à 20 644 \$	-2,0	8,1	-5,2
De 20 645 \$ à 27 000 \$	-4,0	3,1	1,0
Plus de 27 000 \$	-24,8	-7,1	-3,2
Hommes			
Moins de 1 664 \$	2,5	8,5	17,9
De 1 665 \$ à 5 893 \$	-2,0	-4,9	-20,0
De 5 894 \$ à 10 800 \$	8,0	-10,3	-13,7
De 10 801 \$ à 15 184 \$	-11,0	-10,1	-6,1
De 15 185 \$ à 18 778 \$	-16,0	-11,9	-18,2
De 18 779 \$ à 22 004 \$	-21,0	-11,9	-29,4
De 22 005 \$ à 26 012 \$	-9,0	-13,1	-19,1
De 26 013 \$ à 32 233 \$	13,0	-10,0	-5,4
Plus de 32 233 \$	32,0	20,4	37,7
Femmes			
Moins de 800 \$	-12,3	-9,0	-2,9
De 801 \$ à 3 000 \$	51,5	36,4	8,3
De 3 001 \$ à 6 022 \$	62,7	32,0	12,5
De 6 023 \$ à 9 648 \$	84,0	32,4	20,3
De 9 649 \$ à 13 086 \$	-17,0	11,6	-3,8
De 13 087 \$ à 17 732 \$	-51,0	-21,6	-13,8
Plus de 17 732 \$	-82,0	-51,4	-39,7

Graphique 8 : Variation de la proportion de personnes en âge de travailler dans les classes inférieures, centrales et supérieures de la répartition des gains



En résumé, si on examine la répartition des gains sous un angle très général, la notion selon laquelle la polarisation et l'inégalité s'accroissent perd beaucoup de force à partir du milieu des années 80. Si, de surcroît, on tient compte des effets conjugués des variations du rapport emploi-population et des tendances du revenu des personnes occupées, il semble que l'inégalité des gains ne se soit accentuée ni durant les années 80 ni durant les années 90. Ces résultats ne permettent toutefois pas d'arrêter de se soucier des tendances du marché du travail en ce qui concerne les gains. Ces résultats agrégés sont simplement la culmination de nombreuses tendances contradictoires qui, dans certains cas, ont amoindri la position de nombreux travailleurs. La diminution des gains réels et relatifs des jeunes en est un exemple.

V. Cause de l'écart de plus en plus prononcé entre les gains des jeunes et des travailleurs plus âgés : taux de rémunération ou nombre d'heures de travail?

Un des aspects de l'inégalité des gains tient au fossé qui se creuse entre les gains annuels des jeunes travailleurs et de leurs homologues plus âgés, particulièrement chez les hommes. Cette situation, causée en grande partie par la diminution des gains réels des jeunes travailleurs, a été bien étudiée au Canada [Myles, Picot et Wannell (1988), Betcherman et Morissette (1994), Morissette, Myles et Picot (1994), Beaudry et Green (1996)] et dans d'autres pays industrialisés (Davis, 1992). Ici, nous visons à déterminer dans quelle mesure la diminution des gains est liée à la variation du taux de rémunération horaire, d'une part, et du nombre d'heures de travail (soit le nombre de semaines par année, soit le nombre d'heures par semaine), d'autre part. Selon des études antérieures, la variation du nombre d'heure de travail (nombre de semaines par année ou nombre d'heures par semaine) a eu une incidence importante sur l'évolution de l'écart entre les gains des hommes et des femmes (Morissette, Myles et Picot, 1994; Morissette, 1995). Dans le présent article, nous cherchons à faire le point sur les tendances des gains observées chez les jeunes et chez les personnes plus âgées et à déterminer si la variation relative du nombre d'heures de travail a une incidence significative sur la variation relative des gains annuels des jeunes travailleurs et de leurs homologues plus âgés.

L'analyse porte sur tous les travailleurs, c'est-à-dire les travailleurs à temps partiel et à temps plein, afin de saisir toutes les variations des courbes de répartition des heures de travail. Restreindre l'analyse aux travailleurs occupés à temps plein toute l'année ne donnerait une image complète des changements éventuels ni du nombre de semaines de travail par année ni du nombre d'heures par semaine.

Variation des gains annuels des jeunes hommes

Les gains réels annuels moyens des jeunes hommes (de 18 à 24 ans) ont diminué, principalement au début des années 80 (graphique 9). De la baisse de 36 % observée entre 1979 et le début des années 90, plus de 60 % sont survenus de 1979 à 1983. La situation s'est légèrement redressée à la fin des années 80, puis on a assisté à une autre baisse, plus faible, durant la récession des années 90. Chez les jeunes hommes de 25 à 34 ans, dont les gains ont baissé d'environ 14 % depuis 1979, la plupart du recul a eu lieu durant la récession des années 80, recul qui de nouveau n'a pas été suivi d'un rétablissement au cours des années 80. Le nombre de jeunes gens occupés à temps partiel a changé considérablement durant cette période, mais cette variation n'explique

pas entièrement les tendances observées, car on note la même tendance générale pour les travailleurs occupés à temps plein toute l'année (graphique 9).

Pour évaluer l'incidence du nombre d'heures de travail et du taux de rémunération horaire sur ces tendances, nous examinons simplement les valeurs relatives de quatre variables, à savoir les gains annuels, le nombre de semaines de travail par année, le nombre d'heures de travail par semaine et le taux de rémunération horaire. Comme l'Enquête sur les finances des consommateurs (source de données sur laquelle se fonde tout l'article jusqu'à présent) ne fournit pas toutes les données nécessaires, particulièrement des données fiables sur les taux de rémunération horaire, nous nous servons des données de trois enquêtes spéciales : l'Enquête sur l'activité (EA) de 1981, l'Enquête sur l'activité du marché (EAM) de 1986 à 1990 inclusivement et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993. Toutes ces enquêtes fournissent des données sur la rémunération horaire, le nombre de semaines de travail par année et le nombre d'heures de travail par semaine. Les gains annuels peuvent être calculés d'après ces variables.

Les ratios calculés correspondent à la valeur moyenne de la variable pour les jeunes travailleurs (moins de 35 ans) comparativement aux travailleurs plus âgés (plus de 35 ans). L'évolution de ces valeurs relatives au fil du temps nous indiquera quelles sont les variables liées à la diminution des gains annuels relatifs des jeunes travailleurs masculins.

Chez les hommes, le ratio des gains annuels moyens des travailleurs de moins de 35 ans à ceux des travailleurs de plus de 35 ans a diminué, passant de 0,64 en 1981 à 0,57 en 1989 et à 0,55 en 1993 (graphique 10). Cette baisse a-t-elle été causée par une diminution du nombre relatif de semaines de travail, du nombre d'heures de travail par semaine ou du taux de rémunération horaire? La réponse semble être le taux de rémunération horaire. Le nombre relatif d'heures de travail n'a pratiquement pas varié durant la période observée (fluctuant autour de 0,87), ni le nombre relatif d'heures de travail par semaine (de l'ordre de 0,95). En revanche, le taux relatif de rémunération horaire est passé de 0,84 en 1981 à 0,71 en 1989 et à 0,67 en 1993. Autrement dit, la diminution des gains annuels relatifs des jeunes observée de 1981 à 1989 serait liée presque entièrement à la diminution du taux relatif de rémunération horaire⁹.

Variation des gains annuels des jeunes femmes

Comme ceux de leurs homologues masculins, les gains annuels réels des jeunes femmes ont diminué de 1977 à 1983 (de 21 % environ), se sont redressés légèrement durant les années 80, puis ont de nouveau diminué durant la récession des années 90 et après. La baisse observée de la

⁹ Pour nous assurer que ces résultats ne soient pas liés à la façon particulière de grouper les jeunes travailleurs et les travailleurs plus âgés, nous avons appliqué la même méthode à d'autres groupes de travailleurs et comparé les résultats pour deux périodes, à savoir de 1981 à 1989 et de 1984 à 1993. Deux groupes distincts de jeunes, de 17 à 24 ans et de 25 à 35 ans, ont été comparés au groupe d'âge central des travailleurs plus âgés, c'est-à-dire ceux de 45 à 54 ans. Dans l'ensemble, la variation du salaire relatif surpassait celle des autres variables, sauf dans le cas des jeunes de 17 à 24 ans pour la période de 1984 à 1993, durant laquelle le nombre relatif d'heures de travail par semaine (comparativement aux travailleurs de 45 à 54 ans) a diminué de 12 %, alors que le taux de rémunération horaire a diminué de 18 %. Néanmoins, globalement, la diminution des gains annuels relatifs (et réels) des jeunes semble liée à la variation du taux de rémunération horaire relatif plutôt qu'à celle du nombre relatif d'heures de travail par année.

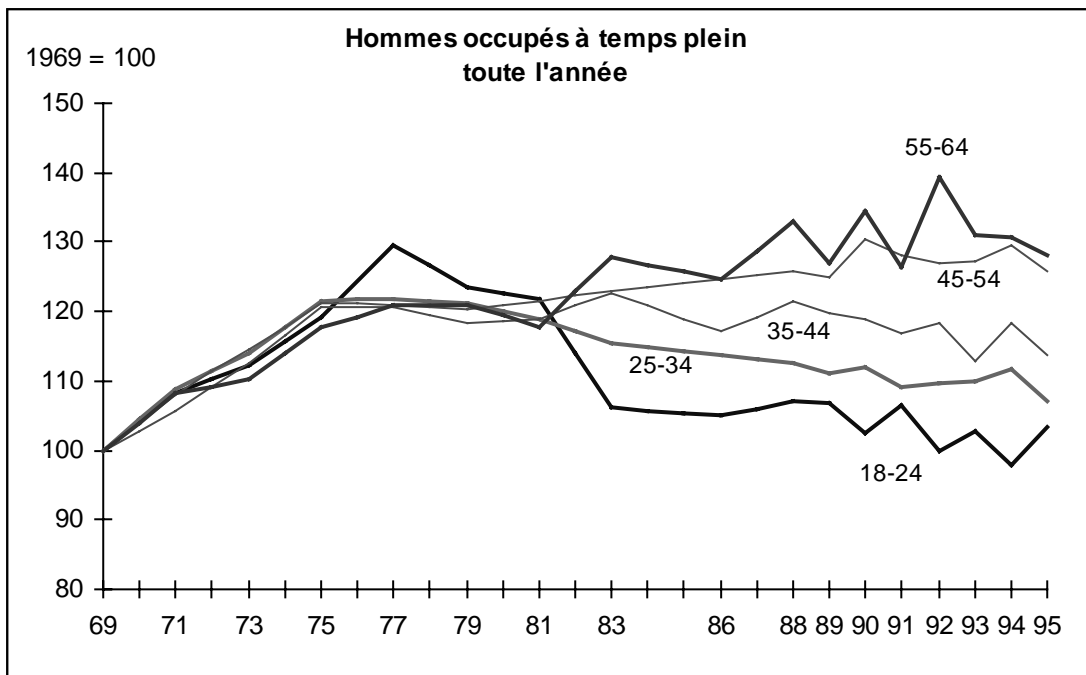
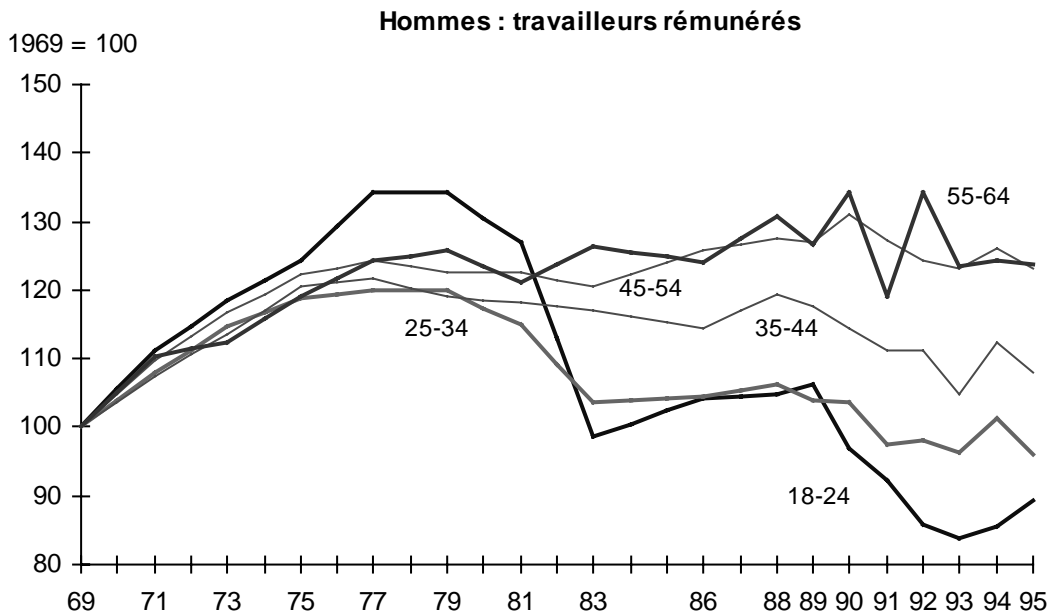
fin des années 70 au milieu des années 90 est de 29 % pour l'ensemble des travailleuses. En ce qui concerne les femmes occupées à temps plein toute l'année, les gains ont diminué au début des années 80, puis se sont redressés à la fin de ces années et au début des années 90, de sorte que, globalement, ils ont à peine varié au cours de la période étudiée complète (graphique 11). Les gains moyens des femmes de plus de 24 ans ont augmenté pour toutes les catégories d'âge, mais la hausse est moins prononcée pour les jeunes travailleuses que pour les autres, si bien que les gains annuels relatifs des femmes de 25 à 34 ans sont passés de 0,8 en 1981 à 0,7 en 1993. C'est chez les travailleuses occupées toute l'année à temps plein que la diminution relative est la plus importante.

Cette baisse des gains relatifs est-elle liée à la diminution relative du taux de rémunération ou à celle du nombre d'heures de travail? Ici, la réponse est « aux deux ». Le taux relatif de rémunération horaire a diminué chez les femmes de moins de 35 ans, (comparativement à celles de plus de 35 ans), passant de 0,9 en 1981 à 0,8 en 1993. Toutefois, le nombre relatif d'heures de travail par semaine a diminué également, passant de 1 à 0,9. Donc, les deux facteurs ont contribué au recul des gains annuels relatifs¹⁰.

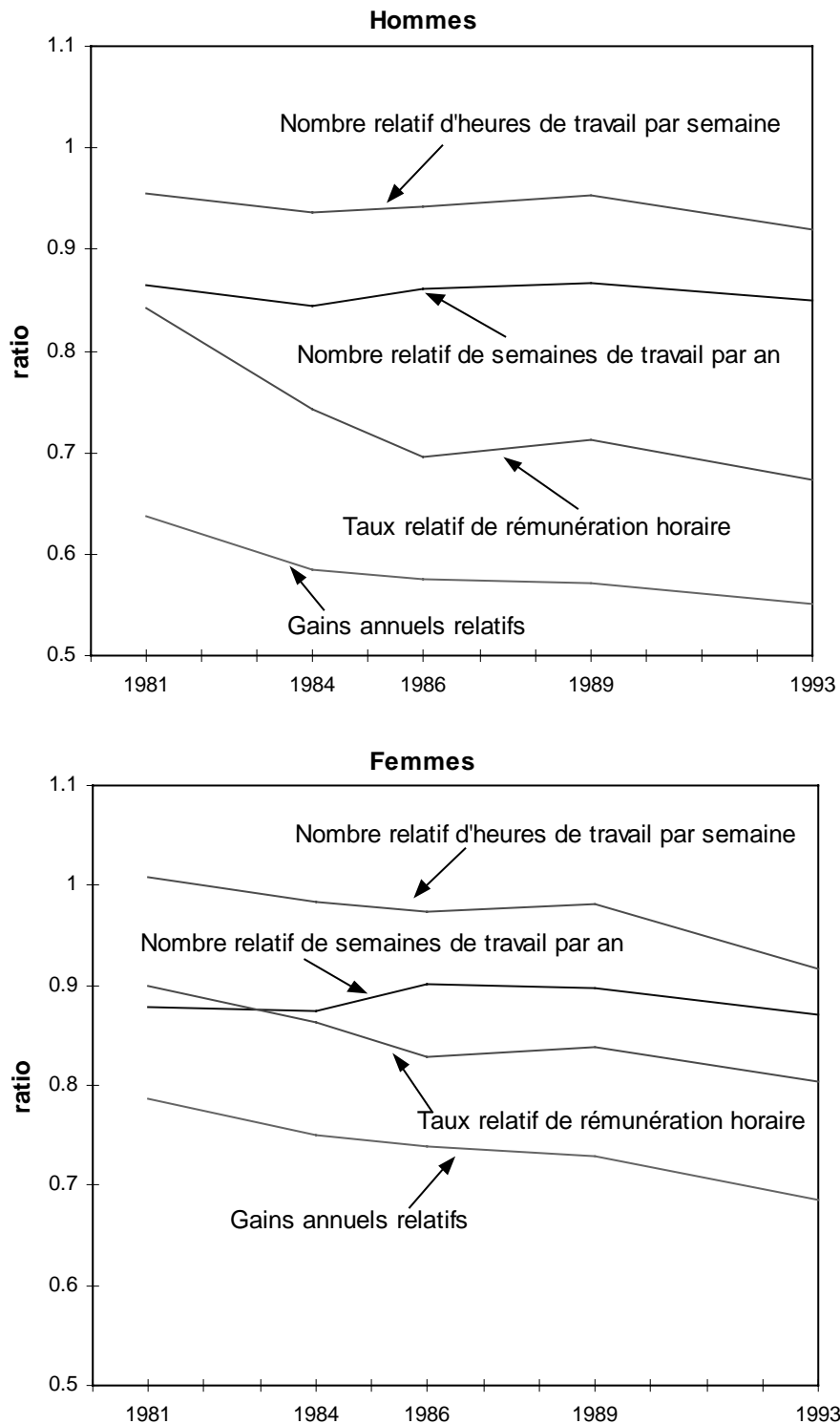
Dans l'ensemble, la diminution des gains annuels des jeunes semble tenir davantage à la variation relative du taux de rémunération qu'à celle du nombre d'heures de travail.

¹⁰ Comme pour les hommes, nous avons vérifié les résultats en étudiant des groupes d'âge plus restreints (de 17 à 24 ans et de 25 à 34 ans) et en comparant les résultats à ceux obtenus pour le groupe des femmes de 45 à 54 ans. Les résultats étaient comparables à ceux obtenus pour les plus grands groupes d'âge.

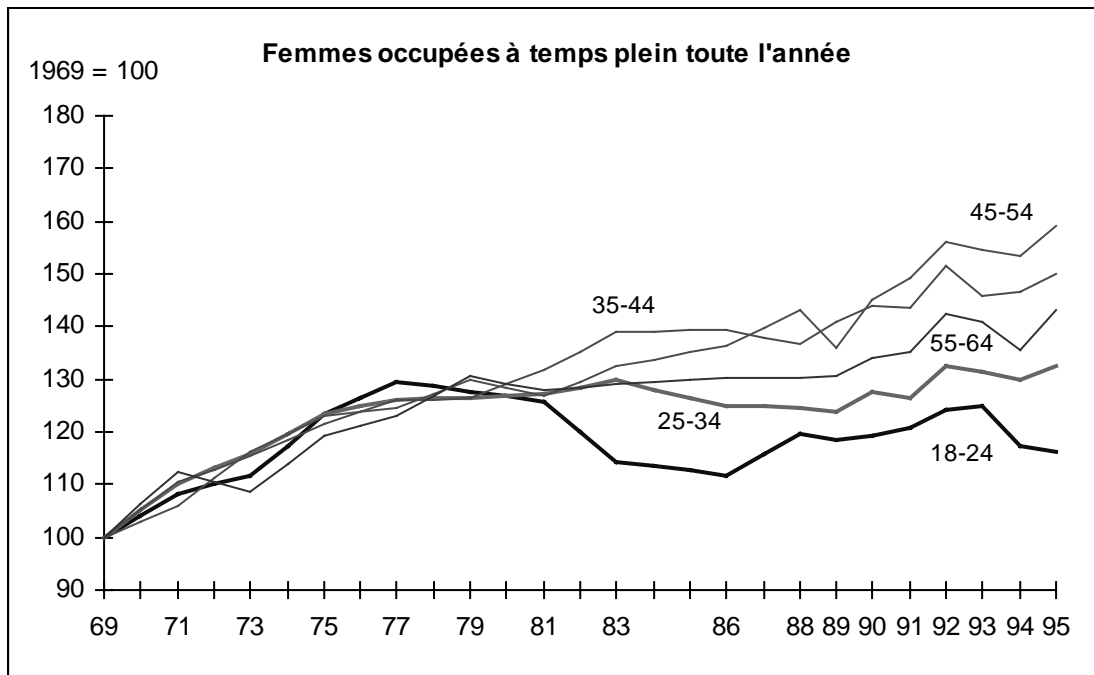
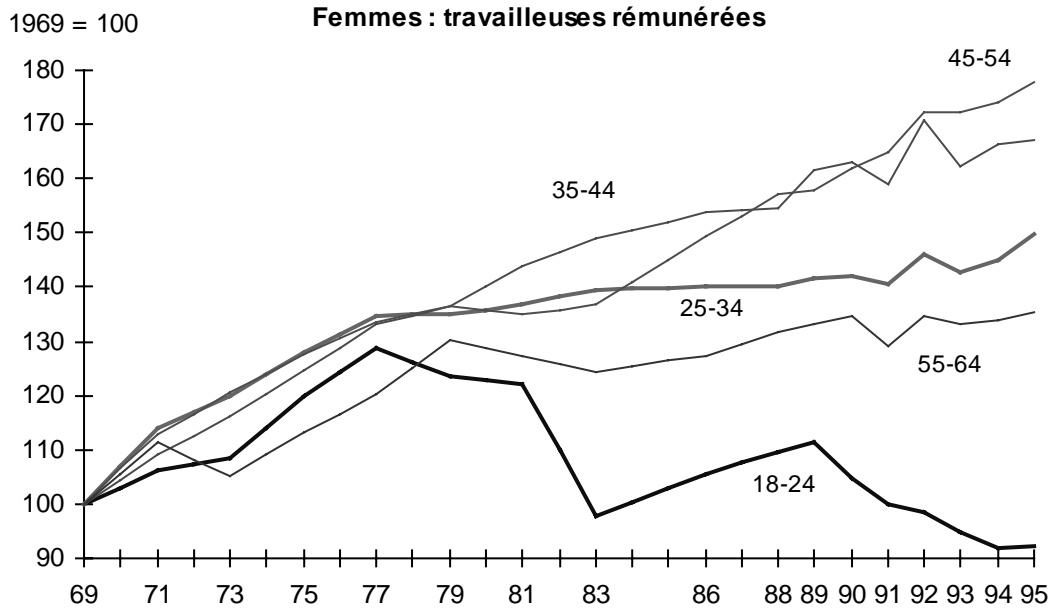
Graphique 9 : Indice des gains annuels réels des travailleurs masculins rémunérés, selon le groupe d'âge, de 1969 à 1995 (1969=100)



Graphique 10 : Indices relatifs des gains et du nombre d'heures de travail : travailleurs de moins de 35 ans par rapport à ceux de plus de 35 ans



Graphique 11 : Indices des gains annuels réels des travailleuses rémunérées, selon le groupe d'âge, de 1969 à 1995 (1969=100)



VI. Conclusion

Les taux réel et relatif de rémunération horaire des jeunes travailleurs ont diminué pour des raisons qui restent à préciser. D'aucuns prétendent que, dans un monde en pleine évolution technologique, les travailleurs plus âgés bénéficient d'une prime salariale liée à l'expérience de plus en plus importante (Davis, 1992). Il pourrait toutefois y avoir d'autres raisons. Les corrections de tout type se marquent ordinairement davantage chez les jeunes travailleurs, y compris la migration, l'adaptation à l'évolution de la conjoncture économique régionale, l'évolution de l'acquisition de compétences en fonction de celle de la demande de main-d'œuvre et le rajustement des salaires.

Pour les raisons susmentionnées, il est probablement plus aisé pour les entreprises de faire baisser le taux de rémunération des emplois non spécialisés (ou peu spécialisés) en réponse à la diminution de la demande de main-d'œuvre que de rajuster le taux de rémunération des emplois occupés par des travailleurs expérimentés. Pareille stratégie a sans doute influé surtout sur les salaires des jeunes travailleurs, particulièrement lors des récessions des années 80 et 90, durant lesquelles on observe la baisse la plus importante des gains des jeunes. Bon nombre de travailleurs plus âgés risquent vraisemblablement peu de voir leur salaire rajusté fortement à la baisse, car les employeurs craignent l'effet d'une telle mesure sur le moral et la productivité. En fait, on constate depuis un certain temps l'inélasticité des salaires aux pressions négatives.

De surcroît, le niveau de scolarité des travailleurs plus âgés a augmenté par rapport à celui des jeunes. Les membres de la génération du baby-boom ont atteint un niveau de scolarité nettement plus élevé que celui des cohortes plus âgées. Donc, à mesure que cette génération vieillira, le niveau de scolarité des travailleurs plus âgés s'élèvera comparativement à celui des jeunes dont la rémunération relative paraîtra diminuer. L'avantage d'une scolarité plus poussée qu'ont eu les jeunes travailleurs à une époque a pratiquement complètement disparu au cours des années 90. On estime que cette variation du niveau relatif de scolarité explique de 25 % à 30 % de l'augmentation de l'écart salarial entre les jeunes travailleurs et leurs homologues plus âgés (Kapsalis, Morissette et Picot, 1997).

La diminution du taux de rémunération horaire des jeunes est d'autant plus préoccupante que, selon notre analyse longitudinale, les cohortes plus jeunes ne « rattrapent » pas les cohortes plus âgées à mesure qu'elles avancent en âge et acquièrent de l'expérience. D'après Beaudry et Green (1996), ainsi que Morissette et Bérubé (1996), la transformation du profil des gains selon l'âge de la cohorte témoigne, pour les cohortes successives de jeunes hommes, d'un déplacement vers les gains plus faibles durant les années 80. En outre, les travaux de Beaudry et de Green laissent entendre que ce décalage a lieu pour tous les niveaux de scolarité. Avoir décroché un diplôme universitaire n'a pas protégé les jeunes contre ce glissement vers l'extrémité inférieure de la courbe de répartition des gains en fonction de l'âge.

L'écart de plus en plus prononcé entre les salaires des jeunes travailleurs et de leurs homologues plus âgés est une des multiples tendances déconcertantes qu'affichent les gains. Cependant, au niveau agrégé, l'inégalité et la polarisation des gains n'ont pratiquement pas varié au cours de la dernière décennie. Elles n'ont augmenté que légèrement, si tant est qu'elles ont augmenté, pour tous les travailleurs rémunérés confondus, et diminué légèrement chez les personnes en âge de

travailler. Quand on tient compte de la variation des rapports emploi-population, l'inégalité des gains semble avoir changé assez peu et aurait plutôt diminué ces quinze dernières années chez les personnes en âge de travailler. Cette stabilité relative est le résultat de plusieurs tendances *compensatoires*. Il est important de comprendre ces tendances si nous ne voulons pas nous laisser induire en erreur par la stabilité de l'agrégat et risquer de ne pas nous soucier des tendances de la répartition des gains sur le marché du travail alors qu'il y aurait lieu de le faire. L'inégalité des gains s'est accentuée considérablement chez les travailleurs masculins, chez tous les travailleurs occupés à temps plein toute l'année et chez tous les membres de la population masculine en âge de travailler. Cependant, elle a diminué chez les femmes occupées, en particulier chez les femmes en âge de travailler, à mesure qu'a augmenté la proportion de femmes sur le marché du travail durant les années 80.

Si l'on considère l'effet sur les gains annuels réels, on constate que ceux des hommes de la plupart des catégories (sauf la catégorie supérieure) de répartition des gains ont diminué durant les années 80 et au début des années 90. La baisse s'est manifestée tout spécialement chez les hommes faiblement rémunérés et, probablement, peu spécialisés. Des études antérieures donnent à penser que la variation du nombre d'heures et de semaines de travail a été un facteur important de cette évolution des gains annuels. Chez les femmes, on observe la tendance inverse. Les gains annuels des femmes de toutes les catégories de la courbe de répartition ont augmenté. Néanmoins, l'écart important entre les *niveaux* des gains des hommes et des femmes persiste.

Il est important de souligner la stabilité relative de l'inégalité des gains, constatation en contradiction avec la perception prévalente voulant que l'inégalité sur le marché du travail continue de s'accroître. Il est également important de se rendre compte que, pour de nombreux groupes, la courbe de répartition des gains a fortement évolué. La stabilité relative de l'inégalité globale des gains masque une redistribution importante des heures de travail, des taux de rémunération et des gains entre les travailleurs canadiens. Certains groupes progressent, particulièrement les travailleurs plus âgés, les femmes en général et les travailleurs les mieux rémunérés et les plus spécialisés, tandis que d'autres accusent un recul, principalement les jeunes hommes peu spécialisés, les jeunes en général et les hommes faiblement rémunérés et peu spécialisés.

Il est difficile de prédire si cette stabilité relative de l'inégalité persistera jusqu'à la fin des années 90 et au-delà, car les causes sous-jacentes de l'augmentation originale restent à préciser. La situation semble tenir à de nombreux facteurs, mais aucune cause n'a été identifiée catégoriquement (Morissette, 1995). Si l'évolution technologique axée sur les compétences est effectivement le facteur principal (Bound et Johnston, 1992), il n'y a aucune raison de croire que son influence sera différente durant la période à venir. Il n'y a pas non plus lieu de penser que cette influence s'est amoindrie durant la dernière décennie, même si l'inégalité s'est accentuée plus lentement.

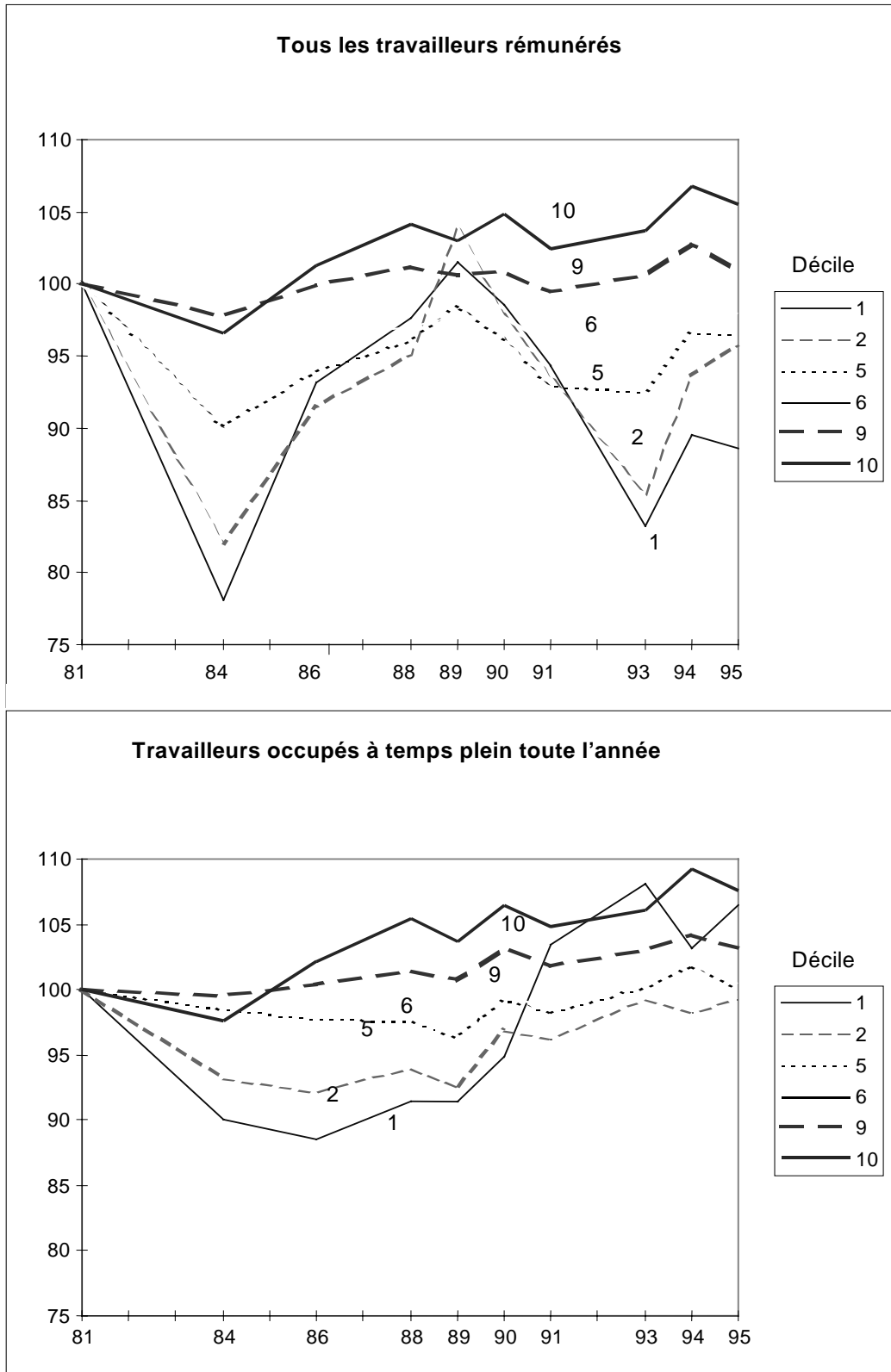
Comme nous l'avons souligné, la tendance globale de l'inégalité est le résultat final de plusieurs tendances compensatoires observées pour diverses populations. Il se pourrait que la variation des gains n'ait pas la même cause chez ces divers groupes. La raison pour laquelle les gains (réels et relatifs) des hommes faiblement rémunérés et peu spécialisés diminuent (fort probablement le progrès technologique) pourrait être tout autre que celle pour laquelle les gains

relatifs des travailleurs plus âgés augmentent ou que ceux des jeunes hommes diminuent, ou encore que les gains réels et relatifs des femmes augmentent. Pour trouver les réponses, il faudrait peut-être examiner l'évolution de la courbe de répartition des gains pour des groupes particuliers, plutôt que de se concentrer sur l'inégalité globale. Nombre de chercheurs adoptent cette approche et la répartition des gains des hommes est le sujet de nombreux travaux. Malheureusement, se concentrer sur des groupes particuliers renforce sans qu'on le veuille l'idée selon laquelle l'inégalité des gains continue à s'accroître fortement. Le présent article a pour objet d'offrir une perspective plus large. À cet égard, un point vaut la peine d'être souligné. La tendance à la baisse des gains des travailleurs appartenant aux déciles inférieurs en 1995, année de croissance durant laquelle les gains de ces groupes auraient dû augmenter, représente une pause. Il reste à voir si cette situation se renversera.

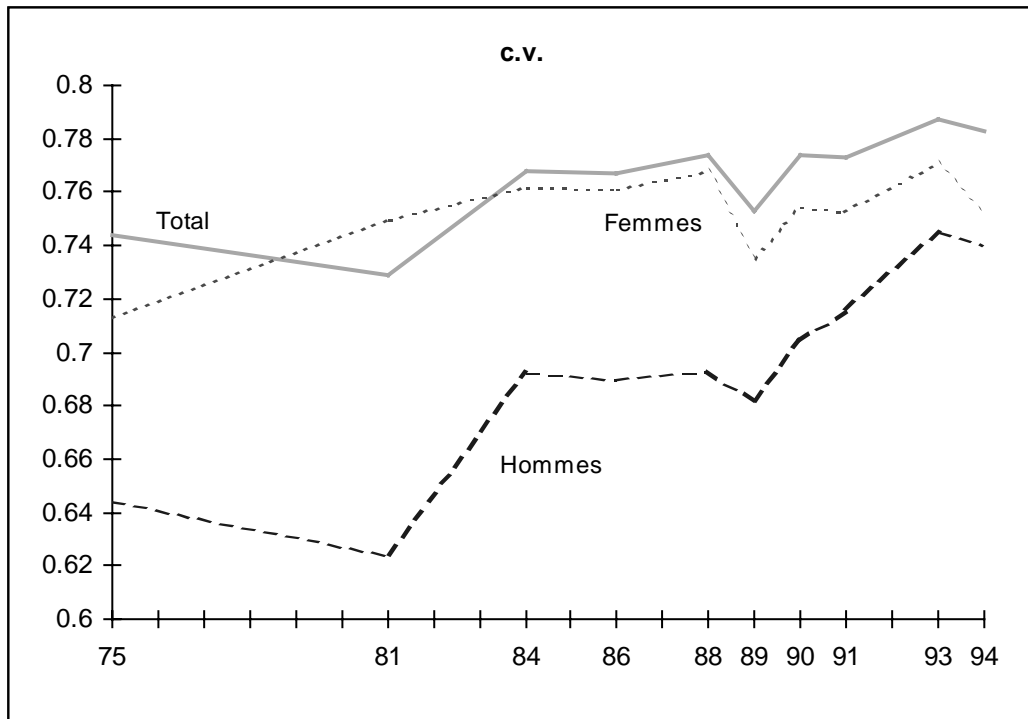
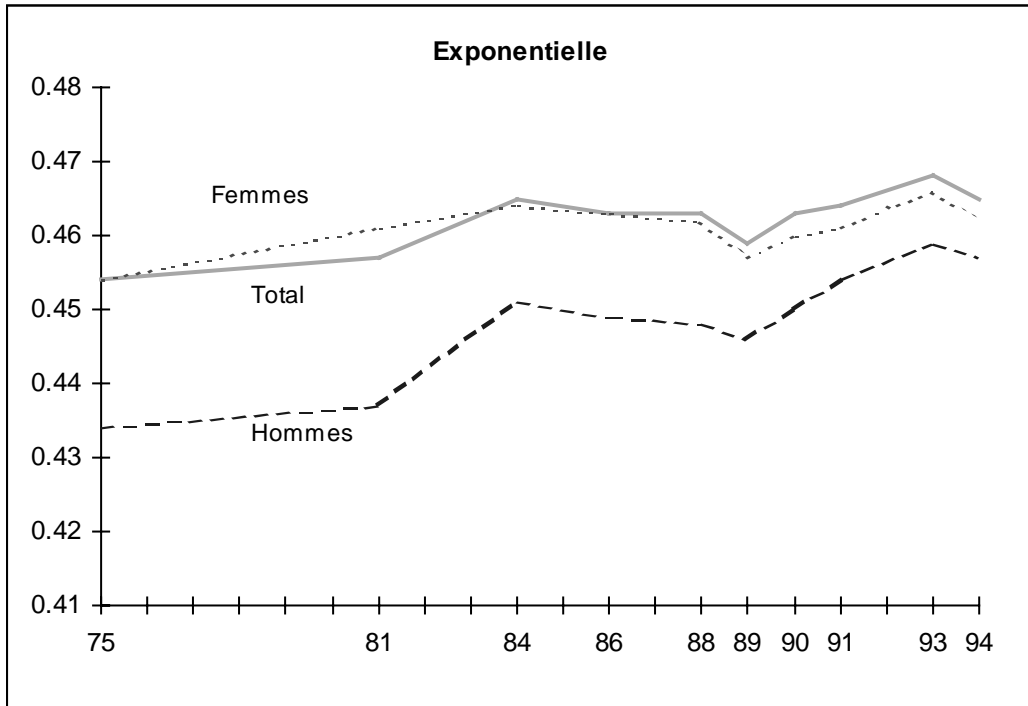
Enfin, nous avons étudié la répartition des gains que les particuliers tirent d'un emploi, situation qui oblige à se concentrer sur le fonctionnement du marché du travail. Si on examine la situation sous l'angle du bien-être, on pourrait accorder plus d'attention aux gains marchands en prenant pour unité d'observation la famille, puisque c'est le revenu familial qui est le déterminant du bien-être de la plupart des Canadiens. L'inégalité du revenu marchand familial (principalement les gains tirés d'un emploi) s'est accrue récemment au Canada (Zyblock, 1996b), malgré la stabilité relative de l'inégalité des gains des particuliers. L'inégalité du revenu familial (total) n'a toutefois pas augmenté (Beach et Slotsve, 1996), en grande partie à cause du système de paiements de transfert.

Annexe

Graphique A-1 : Indice des gains annuels réels, selon certains déciles, hommes et femmes confondus, de 1981 à 1995



Graphique A-2 : Indices de l'inégalité des gains, exponentielle et c.v., travailleurs rémunérés, de 1975 à 1994



Graphique A-3 : Indices de l'inégalité des gains, exponentielle et c.v., total de la population en âge de travailler, de 1975 à 1994

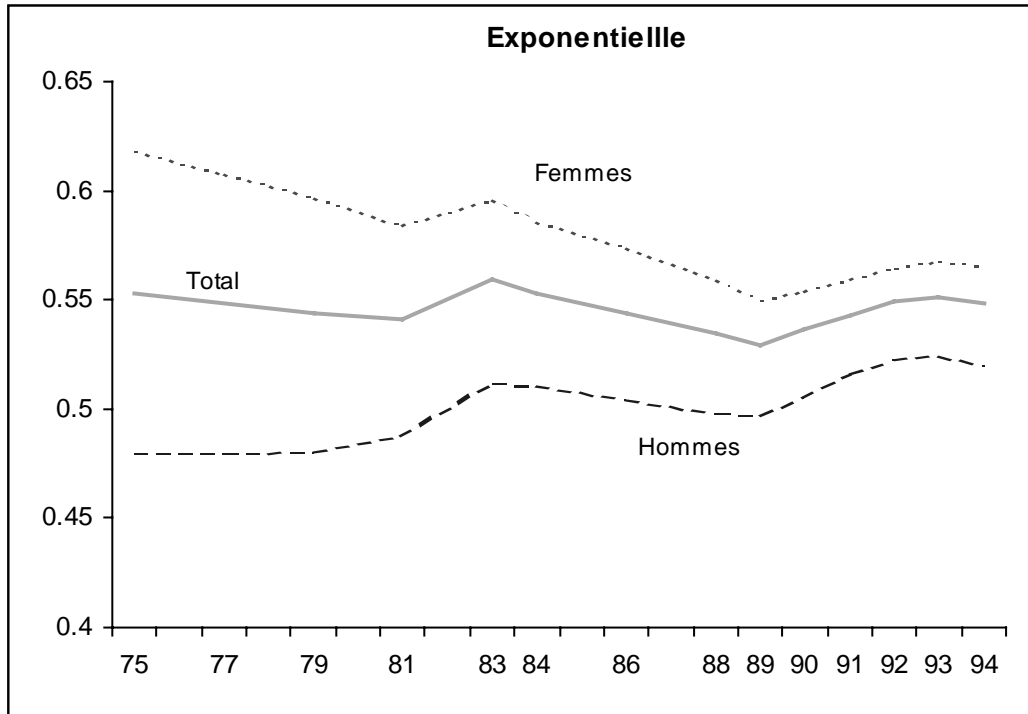


Tableau A-1 : Coefficient de Gini, de 1975 à 1995, travailleurs rémunérés

Année	Hommes et femmes	Hommes	Femmes
1975	0,396	0,339	0,396
1981	0,403	0,347	0,413
1984	0,422	0,386	0,421
1986	0,418	0,380	0,417
1988	0,418	0,378	0,417
1989	0,408	0,374	0,403
1990	0,417	0,384	0,412
1991	0,420	0,394	0,413
1993	0,428	0,405	0,424
1994	0,423	0,400	0,416
1995	0,419	0,395	0,419

Tableau A-2 : Régression du taux de chômage en fonction d'une tendance temporelle

	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba/ Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique
Coordonnée à l'origine	10,74 (11,6)	9,70 (8,9)	7,16 (5,7)	3,6 (6,4)	6,34 (4,3)	1,82 (1,5)
Temps	0,46 (2,4)	0,25 (1,1)	-0,03 (-0,1)	0,60 (5,2)	0,91 (3,0)	1,07 (4,2)
Carré du temps	-0,015 (-1,7)	-0,007 (0,7)	-0,006 (0,5)	-0,19 (-3,8)	-0,039 (-2,9)	-0,038 (-3,4)
R ²	0,38	0,13	0,17	0,73	0,32	0,58
N ^{bre} d'observations	20	20	20	20	20	20

Nota : () indique la valeur dans le cas de l'hypothèse nulle voulant que le paramètre soit égal à 0.

Tableau A-3 : Suppression des variations cycliques du coefficient de Gini, selon le sexe et le type de population

	Population occupée			Population en âge de travailler		
	Hommes	Femmes	Les deux	Hommes	Femmes	Les deux
Coordonnée à l'origine	0,422 (85,0)	0,460 (100,4)	0,456 (120,3)	0,547 (87,4)	0,670 (129,0)	0,621 (131,7)
Taux de chômage résiduel	0,0048 (2,8)	0,001 (0,9)	0,002 (2,1)	0,0074 (3,4)	0,0036 (2,0)	0,004 (2,9)
Atlantique	REF	REF	REF	REF	REF	REF
Québec	-0,043 (-11,1)	-0,052 (-14,5)	-0,047 (-15,7)	-0,040 (-8,1)	-0,025 (-6,1)	-0,032 (-8,5)
Ontario	-0,048 (-12,4)	-0,048 (-13,3)	-0,043(-14,6)	-0,065 (-13,2)	-0,073 (-17,8)	-0,064 (-17,3)
Manitoba/ Saskatchewan	-0,039 (-9,9)	-0,047 (-13,0)	-0,035 (-11,7)	-0,019 (-3,9)	-0,059 (-14,5)	-0,035 (-9,5)
Alberta	-0,034 (-8,7)	-0,048 (-13,2)	-0,032 (-10,7)	-0,055 (-11,2)	-0,080 (-19,4)	-0,062 (-16,5)
C.-B.	-0,056 (-14,4)	-0,054 (-14,9)	-0,046 (-15,5)	-0,065 (-13,1)	-0,065 (-15,8)	-0,058 (-15,6)
AN76	REF	REF	REF	REF	REF	REF
AN77	-0,048 (-8,1)	-0,015 (-2,7)	-0,025 (-5,6)	-0,057 (-7,6)	0,042(6,7)	-0,001 (-0,2)
AN79	-0,041 (-6,5)	-0,005 (-0,8)	-0,019 (-4,0)	-0,046 (-5,6)	0,037 (5,6)	0,000 (0,0)
AN81	-0,033 (-4,8)	-0,003 (-0,5)	-0,014 (-2,7)	-0,029 (-3,4)	0,014 (2,0)	-0,004 (-0,6)
AN83	-0,007 (-1,0)	0,015 (2,4)	0,005 (1,1)	-0,011 (-1,2)	0,020 (2,8)	0,007 (1,1)
AN84	-0,006 (-1,0)	0,002 (0,3)	-0,002 (-0,4)	-0,005 (-0,6)	0,011 (1,6)	0,003 (0,4)
AN88	0,005 (0,7)	0,003 (0,5)	0,004 (0,9)	0,000 (0,05)	-0,015 (-2,1)	-0,007 (-1,1)
AN89	0,007 (1,0)	-0,008 (-1,2)	-0,000 (-0,1)	0,002 (0,19)	-0,026 (-3,5)	-0,013 (-1,9)
AN90	0,009 (1,4)	0,002 (0,3)	0,003 (0,7)	0,012 (1,4)	-0,022 (-3,0)	-0,007 (-1,1)
AN91	0,012 (2,0)	-0,003 (-0,5)	0,002 (0,5)	0,019 (2,5)	-0,024 (-3,8)	-0,004 (-0,7)
AN92	0,018 (2,9)	0,008 (1,4)	0,008 (1,8)	0,024 (3,2)	-0,016 (-2,5)	0,000 (0,0)
AN93	0,018 (2,9)	0,005 (0,9)	0,006 (1,4)	0,024 (3,1)	-0,016 (-2,5)	0,001 (0,1)
AN94	0,011 (1,9)	-0,000 (-0,0)	0,001 (0,2)	0,016 (2,2)	-0,018 (-2,9)	-0,004 (-0,7)
AN95	0,010 (1,7)	0,000 (0,0)	-0,001 (-0,3)	0,025 (3,3)	-0,017 (-2,7)	-0,001 (-0,3)
N ^{bre} d'observations	83	83	83	83	83	83
R ²	0,91	0,85	0,89	0,92	0,94	0,89
Valeur de F	35,5	20,4	28,0	36,8	52,7	29,5

Tableau A-4 : Coefficient de Gini, de 1975 à 1995, total de la population en âge de travailler

Année	Hommes et femmes	Hommes	Femmes
1975	0,585	0,446	0,676
1977	0,576	0,445	0,664
1979	0,569	0,446	0,650
1981	0,566	0,462	0,631
1983	0,597	0,512	0,651
1984	0,587	0,509	0,635
1986	0,573	0,496	0,619
1988	0,558	0,486	0,596
1989	0,548	0,483	0,580
1990	0,560	0,501	0,588
1991	0,572	0,521	0,596
1992	0,580	0,534	0,606
1993	0,585	0,538	0,611
1994	0,579	0,529	0,606
1995	0,578	0,531	0,606

Bibliographie

- Bar-Or, Y., J. Burbidge, L. Magee et L. Robb (1993). « Canadian Experience-Earnings Profiles and the Return to Education in Canada, 1971-1990. » Document de travail n° 93-04, Department of Economics, McMaster University (Hamilton).
- Beach, C.M. et G.A. Slotsve (1996). « Are We Becoming Two Societies. » C.D. Howe Institute, Toronto.
- Beach, C.M. et G.A. Slotsve (1994). « Polarization of Earnings in the Canadian Labour Market. » Bell Canada Papers on Economics and Public Policy.
- Beaudry, P. et D. Green (1996). « Cohort Patterns in Canadian Earnings and The Skill Biased Technical Change Hypothesis. » Document de travail n° 97-03, Dept. of Economics, University of British Columbia.
- Benley, T.F. (1994). « A Field Study on Downward Wage Rigidity. » Document non publié, York University.
- Betcherman, G. et R. Morissette (1994). « Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada. » Ottawa : Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 63.
- Bound, J. et G. Johnston (1992). « Changes in the structure of wages in the 1980s : an evaluation of alternative explanations. » American Economic Review
- Burbidge, J., L. Magee et L. Robb (1993). « On Canadian Wage Inequality: The 1970s and 1980s. » Document de travail n° 93-07, Department of Economics, McMaster University (Hamilton).
- Burtless, G. (1990). « Earnings Inequality Over the Business and Demographic Cycles. » Dans Gary Burtless (dir.) A Future of Lousy Jobs ?. Washington, DC: The Brookings Institution.
- Card, D. et R. Freeman (1994). « Small Differences that Matter: Canada Vs. the United States. » Dans Working Under Different Rules, Freeman, R.B.,(dir.).
- Conseil économique du Canada (1991). Tertiarisation et polarisation de l'emploi. Ottawa : Approvisionnement et services Canada.
- Davis, S.J. (1992). « Cross-Country Patterns of Change in Relative Wages. » National Bureau of Economic Research, document de travail n° 4085.
- Freeman, R.B. et L.F. Katz (1994). « Rising Wage Inequality: The United States VS. Other Advanced Countries. » Dans Working Under Different Rules, Freeman, R.B., (dir.).

- Freeman, R.B. et K. Needels (1991). « Skill Differentials in Canada in an Era of Rising Labor Market Inequality. » National Bureau of Economics Research, document de travail n° 3827.
- Hall, R.E. (1995). « Lost Jobs. » Brookings Paper on Economic Activity.
- Juhn, C., K.M. Murphy et H.T. Topel (1991). « Why Has the Natural Rate of Unemployment Increased Over Time? » Brookings Papers on Economic Activity.
- Kapsalis, C., R. Morissette et G. Picot (1997).; « The Return to Education and the Increasing Wage Gap Between Young and Older Workers. » Ottawa : Statistique Canada, Direction de études analytiques, document de recherche (à venir).
- Katz, L.F. et K.M. Murphy (1992). « Changes in Relative Wages, 1963-1987: Supply and Demand Factors. » Quarterly Journal of Economics, 107(1): 35-78.
- Kuhn, P. et A.L. Robb (1996). « Shifting Skill Demand and the Canada-U.S. Unemployment Gap. » Economic Dept., McMaster University, communication présentée à la CERF/CSLI Conference on Canada-U.S. Unemployment Gap, Ottawa, février 1996.
- Lemieux, T. (1993). « Union and Wage Inequality in Canada and the United States. » Dans D. Card et R. Freeman (dir.). Small Differences that Matter, Chicago: University of Chicago Press for NBER.
- Morissette, R. (1995). « Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada? » Ottawa : Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 80.
- Morissette, R. et C. Bérubé (1996). « Aspects longitudinaux de l'inégalité des revenus au Canada. » Ottawa : Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 94.
- Morissette, R., J. Myles et G. Picot (1994). « Earnings Inequality and the Distribution of Working Time in Canada. » Canadian Business Economics, Vol 2, no. 3, Spring 1994, 3-16.
- Murphy, K.M. et F. Welch (1992). « The Structure of Wages. » Quarterly Journal of Economics 107(1), 284-326.
- Myles, J., Picot, G. et T. Wannell (1988). « Les salaires et les emplois au cours des années 80 : Évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne. » Ottawa : Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche n° 17.
- OCDE (1996). « Earnings Inequality, Low-Paid Employment and Earnings Mobility. » 1996 Employment Outlook, Juillet.

- Picot, G. (1996). « Earnings Inequality, Working Time and Wages Among Men and Women. » Communication présentée à la KILN conference, McMaster University, ronéo, Ottawa : Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail.
- Richardson, D.H. (1994). « Changes in the Distribution of Wages in Canada, 1981-1992.» Document de travail n° 94-22, Dept. of Economics, University of British Columbia
- Riddell, W.C. (1993). « Unionization in Canada in the United States: A Tale of Two Countries.» Dans David Card et Richard B. Freeman (dir.). Small Differences that Matter: Labor Markets and Income Maintenance in Canada and the United States (The University of Chicago Press).
- Wolfson, M.C. et J. Foster (1993). « Inequality and Polarization—Concepts and Recent Trends. » Communication présentée au Winter Meetings of the American Statistical Association, Ft. Lauderdale, Janvier.
- Wolfson, M.C. et B.B. Murphy (1998). « New Views on Inequality Trends in Canada and the United States. » *Monthly Labor Review*, Avril 1998.
- Wolfson, M. (1996a). « Three Views on Income Equity. » Communication présentée à la Conference on Globalization, sponsored by the Robarts Centre, York University
- Wolfson, M. (1996b). « Divergent Inequalities Theory and Empirical Results. », Ottawa : Statistique Canada, Direction des études analytiques, ronéo.
- Zyblock, M. (1996a). « Individual Earnings Inequality and Polarization: An Explanation into Population Sub-Group Trends in Canada, 1981-93. » Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, ronéo.
- Zyblock, M. (1996b). « Why is Family Market Inequality Increasing in Canada? » Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail n° W96-11E.